

Journal d'information du



29ème année - n°281

Octobre 2006

Photo : Steve Rhodes - http://flickr.com/photos/ari/



EDITO

Enfin vous allez pouvoir donner votre avis.

Comme tous les six ans, ce dimanche 8 octobre, vous aurez l'occasion de choisir ceux et celles qui nous serviront pendant six nouvelles années. Loin des clichés du café du Commerce où l'on répète derrière une bonne bière «De toute façon ils sont tous pourris», vous avez l'occasion extraordinaire dans nos pays démocratiques de pouvoir donner votre avis. Ne le gaspillez pas, il construit notre avenir et celui de nos enfants.

Le Centre culturel dans un souci d'information, vous propose en page intérieure un dossier spécial élections, avec la liste des candidats et les idées des quatre partis démocratiques.

Bonne lecture et bon choix ce 8 octobre.

Le mot de la présidente



J'aurais pu vous parler des élections communales du 8 octobre prochain : voter, on le sait, représente un acte citoyen des plus importants. J'aurais également pu vous parler de la nouvelle saison de votre centre culturel. Je n'en ferai rien. Votre Journal Présence s'en charge fort bien dans le cadre de son rôle d'éducation permanente. J'ai envie aujourd'hui de vous entretenir de nos enfants, d'entamer avec vous une réflexion quant à leur place dans la société, au sein de la famille, à la façon dont nous répondons à leurs questions, aux valeurs que nous voulons leur transmettre.

Le jour où j'ai appris que j'attendais un enfant, j'ai sauté de joie.

Nous allions créer une nouvelle famille, avec ses projets, ses bonheurs, mais aussi son avenir. Pourtant, éduquer un enfant n'est pas chose aisée.

Bien sûr, chacun souhaite au plus profond de lui-même qu'il ou qu'elle sera le plus beau, la plus belle, qu'il ou qu'elle fera des études, qu'il ou qu'elle aura un beau métier et j'en passe ... Mais en réalité, que pouvons-nous, que devons-nous apporter à nos enfants ?

Comme parents, nous sommes confrontés à la société dans laquelle nous vivons. Cette société qui nous renvoie souvent à des images de haine et de violence, à des rêves dérisoires et des images qui brillent de mille feux, pour s'éteindre aussi vite..., à des tonnes de déchets, à des ruines... Nous ne pouvons pas éviter l'écueil du petit écran ou de ce qui fait les gros titres dans les journaux. Néanmoins, n'est-ce pas notre devoir de parents de leur offrir autre chose « en plus » ? Ne nous appartient-il pas de leur transmettre ces valeurs qui paraissent banales à certains mais qui nous aident à grandir, à aller vers l'autre, à vivre ensemble, à s'épanouir !

Il nous revient de donner à nos enfants tout l'amour qui est en nous, la présence et l'écoute dont ils ont besoin pour grandir et acquérir l'autonomie nécessaire pour évoluer dans notre société, la confiance en eux et le sentiment d'estime de soi. Il nous appartient de leur donner un autre éclairage sur la société que celui « offert » par les médias. Nous ne pouvons pas économiser les explications. Il nous faut à tout prix développer leur esprit critique. Non, la mobilité ce n'est pas seulement des voitures qui traversent la ville à toute vitesse, mais que d'autres moyens plus respectueux de notre environnement existent. Non, nous ne devons pas toujours accepter les grandes sociétés multinationales qui détruisent le commerce équitable, le petit commerçant mais aussi la convivialité d'un quartier dans lequel les habitants se saluaient et taillaient une « petite bavette » lorsqu'ils faisaient leurs courses. Non, le stress quotidien n'est pas une fatalité, même si trop souvent, nous le laissons nous « ronger ». Il nous appartient de réagir, tant au niveau collectif qu'au niveau individuel. Nous devons bien sûr apprendre à nos enfants à se battre pour ce qui leur semble important, mais aussi à connaître et à accepter leurs limites. C'est nous, parents, qui décidons de ce que nous allons leur laisser.

Voulons-nous d'une société individualiste ?
Voulons-nous d'une société sans accueil de qualité pour nos enfants ?
Voulons-nous d'une société sans un enseignement de qualité ?
Voulons-nous d'une société sans culture ?
Voulons-nous d'une société enfants non admis ?
Voulons-nous d'une société ... d'égoïstes ?
Voulons-nous d'une société non solidaire, non sociale ?

Comme beaucoup de parents, j'ai longtemps réfléchi à toutes ces questions et je pense qu'elles me poursuivront tout au long de mon existence, peut-être parce qu'il n'y a pas de réponse « toute faite ». C'est pourquoi il nous appartient de poursuivre la réflexion, de nous remettre en question, mais aussi d'être à l'écoute, d'encourager nos enfants au dialogue, de les éveiller à nos valeurs. Nous, parents, nous devons forcer le destin, nos idéaux ne triomphent pas naturellement.

Mais j'en suis certaine, nous nous devons surtout de préparer au mieux nos enfants à affronter la société dans laquelle ils vivront. Ainsi « armés », ils sauront se battre pour une société meilleure, mais ils sauront aussi saisir tous ces petits bonheurs qui passent chaque jour et que nous ne prenons parfois plus la peine de voir, ils pourront profiter de toutes ces petites richesses du quotidien qui font que la vie reste une aventure passionnante. C'est du moins mon espoir.

Véronique Bonni
Présidente du Centre culturel



Tirage : 6000 exemplaires
Distribution toutes boîtes

Editeur responsable :
Centre Culturel de Dison Asbl, rue des Ecoles, 2 - 4820 Dison
Tél. : 087/33 41 81- Fax : 087/ 35 24 84 - E-mail : presence@ccdison.be

Equipe de rédaction : V. Bonni - B. Jeangette - J. Lacroix - J-M Daele • **Collaborateurs :** C. Adrien - J. Gélis • **Mise en page :** Pierre-Vincent Molinghen • **Dactylographie et publicité :** Evelyne Rouvroi **Impression :** Grenz Echo Eupen • **Coordination :** Jacky Lacroix

Présence est un mensuel distribué début de chaque mois sauf en juillet et août. Les articles sont attendus au Centre Culturel pour le 18 du mois précédant la parution.
Avec l'aide du Ministère de la Communauté française, des Affaires culturelles de la province de Liège et de l'Administration communale de Dison.

La vie communale

Avis : Foire aux Macarons

Le lundi 16.10.2006 aura lieu la grande foire traditionnelle aux Macarons. Tout le centre de Dison étant, à cette occasion, fermé à la circulation, des détournements seront mis en place pour la circulation de transit :
au rond-point Pisseroule vers la rue du Val Fassotte, l'avenue Jardin Ecole, le Hameau de Husquet et la rue de Husquet pour reprendre la route normale rue de Rechain,
au rond-point Trauty pour redescendre vers le rond-point Pisseroule et vers Verviers,
au bas de la rue de Rechain vers la rue de Husquet, le Hameau de Husquet, l'avenue Jardin Ecole et l'autoroute ou la rue du Val Fassotte pour reprendre la route normale au rond-point Pisseroule,
toute la circulation en provenance ou à destination de Mont, des Plenesses et de Chaineux sera détournée par le zoning industriel de Petit-Rechain ou par la rue Ma Campagne.
Avis aux Disonais habitant sur le site de la Foire - places du Sablon, Luc Hommel, du Marché, esplanade de la Libération - rues de l'Industrie (jusqu'au n° 12), de l'Eglise, du Marché, Albert Ier (jusqu'au rond-point Trauty), de la Régence, des Ecoles, Léopold, de la Station.

Le lundi 16.10.2006, à l'occasion de la Foire aux Macarons, tout le centre de Dison sera fermé à la circulation et le stationnement des véhicules y sera interdit, à partir de 5 heures et jusqu'au moins 22 heures. Nous vous invitons à prendre vos dispositions en conséquence et à sortir votre véhicule du champ de foire en temps utile.

Les joies

Antonio chez M. Grilli Ludovic et Mme Papa Tiffany, 51/1, rue Haute né à Verviers le 21/07/2006.
Malik chez M. Aito Mohamed Mme Loslever Sabrina 55/E.02, rue Pierreuse né à Verviers le 24/07/2006.
Maïline chez M.Delhaise Geoffrey et Mme Poncelet Roxane 12/1, rue Trauty née à Liège le 27/07/2006.
Alexia chez M. Ernst Anthony et Mme Polat Sophie 53/E.02, rue Verviers née Verviers 3/08/2006.
Hajar chez M. et Mme Megdour-Angoul Yahya, 14/Bt42, rue de l'Industrie né à Verviers le 4/08/2006
Inès chez M. et Mme Baikry-Namur Pierre, 74 rue Albert de t'Serclaes né à Verviers 6/08/2006
Camille chez M. et Mme Martucci-Gazzotti Philippe, 115/b rue des Franchimontois, née à Verviers le 8/08/2006.
Nala chez M. Ouazza Brahim et Mme Dourcy Vanessa, 31 rue Clément XIV née à Verviers le 9/08/2006.
Joshua et Johan chez M. Bensber Eddy et Mme Devivier Patricia, 23 allée du Pré Maguin, nés à née à Verviers le 9/08/2006.
Elya Zlatics chez M. Zlatics Christophe et Mme Loward, Vanessa Loward Vanessa, 1/Bt11,
avenue du Foyer née à Verviers le 10/08/2006.
Jade chez M. et Mme Franssen-Batta Luc 120, avenue du Foyer née à Verviers le 10/08/2006.
Israa chez M. et Mme Doudouh-Aarab Redouan, 47/E.02, rue Fonds de Loup née à Verviers le 10/08/2006.
Ahmed chez M. et Mme Sen-Ozkaya Abdullah, 58/2 rue des Franchimontois, né à Liège le 11/08/2006.
Michaël chez M. et Mme Geromboux-Talib Armand 5/1, rue Saint Jean, né à Verviers le 11/08/2006.
Noémie chez M. Doudelet Jonathan et Mme Clemens Catherine, 221, rue du Paradis née à Verviers le 14/08/2006.
Yman chez M. et Mme El Haya-Rekaya Saoussen, 7/E.01, rue de Husquet né à Verviers le 16/08/2006.
Laura chez Mme Docquier-Louis Grâce, 54, rue de Renoupré, née à Verviers le 16/08/2006.
Jade chez M.DebertJean et Mme Heck Ingrid, 33 rue Diesayawe née à Verviers le 17/08/2006.
Dilara chez M. et Mme Divarci-Ciçek Ahmet, 94 rue Albert Ier, 19/08/2006 Verviers.
Eren chez M. et Mme Cam-Apaydin Hakan, 39 rue des Franchimontois, né à Verviers 22/08/2006.
Matéo chez M. et Mme Licata-Giovanni-Bergmans Christine, 55 avenue du Centre né à Verviers le 18/08/2006.

Les noces

Mariages célébrés à Dison
Le 19 août 2006 Frédéric Mohring et Sylvie Charlier domiciliés à Dison.
Le 26 août 2006 - Benoît Piedboeuf et Marielle Pirard, rue Neuve 66.
Roger Thomsin et Jacqueline Buretier rue Clément XIV, 77.
Vincent Bourguet et Maïté Bazzoni rue Albert 1er, 107
Fabrice Delfosse et Evelyne Jamar Clos de Hombiet 14.
Le 2 septembre 2006 Salvatore Rizzo de Saint-Nicolas,rue Malgarny, 39 et Cindy Nols, Clos des Vergers 12.
Le 16 septembre 2006. Guy-Marc Lieutenant et Patricia Lambeau avenue Jardin Ecole 122.
Ives Mileur rue de la Station, 7/Ap21 et Annette Katharina Clemens de Konz (Allemagne), Robert Koch Strasse, 14.

Les deuils

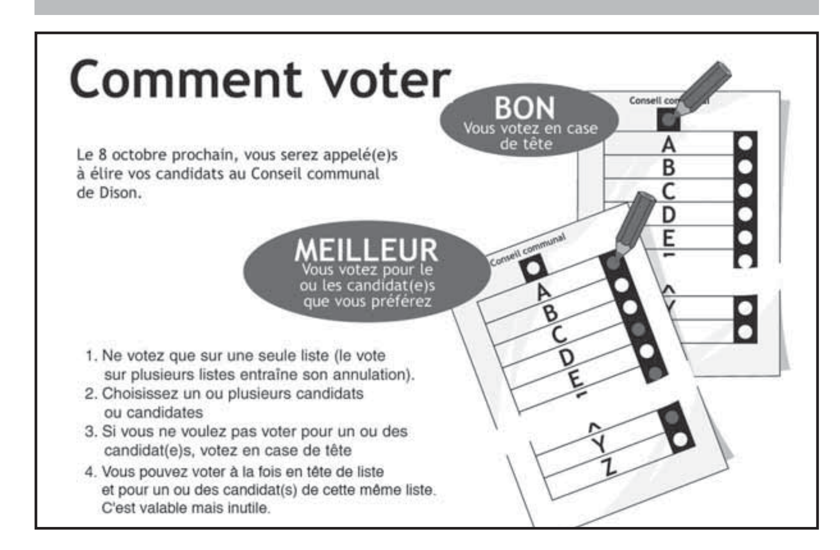
Vandenberg Rachel, 77 ans, Rue de la Station 29, Veuve M. Paris décédée le 18 août 2006.
Dubois Raymond, 66 ans, Rue des Ecoles 3, décédé le 19 août 2006
Deliège André , 82 ans, Rue de la Station 29, époux de Mme Crasson, décédé le 23 août 2066.
Luczak Gertrud, 85 ans, Rue Henri-Jacques Proumen 4, épouse M. Henard, décédée le 23 août 2006
Collyn Georges, 66 ans, Rue Maurice Duesberg 54, décédé le 24août 2006.
Farcy Marie 78 ans, Rue Xhauflaire 21, Veuve M. Sabel décédée le 2 septembre 2006.
Schoffelen Henriette, 74 ans, Rue du Corbeau 62, Veuve M. Doneux, décédée le 5 septembre 2006.
Kalin Ismail, 77 ans, Rue d'Andrimont, 83, époux Mme Demirel, décédé le 16 septembre 2006.
Nang Nouchang, 90 ans, Rue de la Régence 8, Veuve M. Vannavong décédée le 16 septembre 2006.

ELECTIONS COMMUNALES DE 2006

Ce 8 octobre, nous irons aux urnes pour choisir nos représentants pour une durée de six ans. C'est un acte important qui impliquera la vie de tous les disonais et disonaises.
C'est pourquoi le Centre culturel, par le biais de son journal Présence et son rôle d'éducation permanente, veut vous aider à choisir les élus qui seront à notre service pendant la prochaine législature. Dans un souci d'information et de clarté, nous avons posé pour vous 6 questions identiques aux 4 partis démocratiques traditionnels.
Vous trouverez leurs réponses dans les deux pages suivantes, et ainsi vous pourrez comparer les options politiques différentes qui vous sont proposées.
Toujours par souci d'information, nous publions les 4 listes complètes des partis qui se présentent à vos suffrages.

Dès 2006, le Bourgmestre est élu par rapport au score de voix de préférences sur la liste gagnante.

Présence ne s'intéresse ici qu'aux élections communales, vous serez également invités à voter pour les provinciales.





Listes des candidats aux Elections communales du 8/10/2006

LISTE 2 - ECOLO. Les candidats :

1	COLLART Brigitte	Rue Neuve 70	Dison	Fonctionnaire	49 ans
2	DUMOULIN Patrice	Rue des Meuniers 47/Ap16	Andrimont	Laborantin	52 ans
3	SURQUIN Christelle	Allée du Bourg. Miessen 27	Andrimont	Conseillère en prévention	38 ans
4	MAGNERY Marc	Clos des Jardins 16	Dison	Etudiant	18 ans
5	ZAMBUTO Françoise	Rue d'Andrimont 29/Bt.6	Dison	Sans profession	36 ans
6	DELL Marc	Rue Albert Thomas 88	Andrimont	Chauffeur d'autobus	40 ans
7	JENNES Julienne	Avenue du Centre 5	Andrimont	Grand-mère au foyer	53 ans
8	NOËL Jean-Claude	Rue Ma Campagne 40	Dison	Exploitant agricole	56 ans
9	PAQUOT Christiane	Rue Maurice Duesberg 114	Andrimont	Employée Socio-culturelle	58 ans
10	FRANSSEN Yves	Clos de Hombiet 40	Andrimont	Ebéniste	42 ans
11	PIRONT-FRISQUE Anne	Rue d'Andrimont 163	Andrimont	Diététicienne	41 ans
12	DARSSI Mustapha	Rue du Bois 21	Dison	Médecin	41 ans
13	FONTAINE Hilda	Rue des Franchimontois 56	Andrimont	Sans profession	59 ans
14	JENNIGES Andy	Rue d'Andrimont 108	Andrimont	Conseiller en environnement	28 ans
15	DI PAOLO Lina	Rue Maurice Duesberg 108	Andrimont	Opératrice	40 ans
16	MICHELS Jean-Jacques	Rue de Mont 99	Dison	Instituteur(trice)	49 ans
17	DEFOSSE-LÖWSKY Jeanine	Rue Neufmoulin 25/0024	Dison	Mère au foyer	53 ans
18	WITHAEGHS Jean	Rue Clément XIV 43	Andrimont	Ouvrier S.N.C.B.	47 ans
19	HOORNAERT Christiane	Rue Neufmoulin 39/Bt41	Dison	Architecte	42 ans
20	LETOCART Sébastien	Rue de Mont 280	Dison	Enseignant(e)	31 ans
21	BAGUETTE André	Rue Neuve 70	Dison	Enseignant retraité	55 ans
22	MALMENDIER Laurent-Philippe	Rue Maurice Duesberg 122	Andrimont	Menuisier	30 ans
23	DURIEUX-FANIEL Lisette	Chemin de la Neuville 28	Andrimont	Employé(e) - prépensionnée	59 ans

LISTE 3 - P.S. Les candidats :

1	YLIEFF Yvan	Avenue du Centre 128	Andrimont	Bourgmestre	65 ans
2	LIÉGEOIS Audrey	Route de Henri-Chapelle 130	Andrimont	Etudiante en graphisme	23 ans
3	DELAVAL Jean-Michel	Avenue Reine Elisabeth 33	Dison	Economiste - secteur bancaire	28 ans
4	FORMATIN Willy	Cité de Husquet 51	Dison	Enseignant	57 ans
5	BROCKAERT Vinciane	Rue de Mont 101	Dison	Chef de Service Contentieux	40 ans
6	MULLENDER Stéphan	Route de Henri-Chapelle 56	Andrimont	Educateur	37 ans
7	VROOMEN Muriel	Rue Sous le Château 63	Andrimont	Employé(e)	36 ans
8	MAWET Jean-Paul	Clos du Stockay 8	Andrimont	Directeur d'Intercommunale	50 ans
9	BONAVENTURE Claudine	Sur le Tombeux 41	Andrimont	Cuisinier(ère)	42 ans
10	RENARD Marcel	Allée du Bourgmestre Miessen 4	Andrimont	Employé(e) Retraité	63 ans
11	GARDIER Epse BONAVENTURE Pascale	Avenue Nicolas Crutzen 49	Dison	Employée commerciale	38 ans
12	ALBERTAL Jean	Rue Pire Pierre 36	Andrimont	Chef de travaux	61 ans
13	WINANDY Marie-Claire	Rue Maurice Duesberg 44	Andrimont	Employé(e)	58 ans
14	CUGINI Emile	Rue de Verviers 30	Andrimont	Pensionné(e)	71 ans
15	BLAISE Christina	Allée de France 13	Andrimont	Employé(e)	37 ans
16	BORN Joseph	Avenue du Centre 103	Andrimont	Employé(e) - Retraité	63 ans
17	CHARETTE Epse KLEIN Arlette	Rue de Rechain 104	Dison	Aide familiale et sanitaire	43 ans
18	MONVILLE Christian	Rue Anne de Molina 84	Andrimont	Employé(e)	35 ans
19	DELIÈGE Ginette	Rue Henripré 91	Andrimont	Aide-senior	54 ans
20	BERTHOLOMÉ José	Rue Henri-Jacques Proumen 20	Dison	Employé administratif	39 ans
21	TOUSSAINT Patricia	Clos de Franche-Comté 17	Dison	Ouvrier(ère)	33 ans
22	FANIEL Georges	Rue Albert Thomas 96/0006	Andrimont	Directeur d'école - Retraité	61 ans
23	BONNI Véronique	Rue du Corbeau 4	Dison	Députée	40 ans

LISTE 4 - MR. Les candidats :

1	MAHAUX Séverine	Rue du Bois 75	Dison	Cadre	32 ans
2	MOONEN Philippe	Cité Martin Lejeune 6	Dison	Kinésithérapeute	34 ans
3	SACRÉ Véronique	Rue Trauty 27	Dison	Sans emploi	31 ans
4	DELEHOUZÉ Laurent	Rue Albert de t'Serclaes 56/000D	Andrimont	Architecte	26 ans
5	DIMITROVA Konstantina	Route de Henri-Chapelle 91/000B	Andrimont	Mère au foyer	30 ans
6	ARNAUTS Yoann	Rue d'Andrimont 194	Andrimont	Etudiant	23 ans
7	LÖRINCZ Anna-Eva	Route du Village 49/000B	Andrimont	Infirmier(ère)	45 ans
8	DUMOULIN Silvain	Rue de Mont 189	Dison	Entrepreneur	33 ans
9	AVENDANO MORENO Rosaria	Rue Haute Saurée 50/000A	Dison	Employé(e)	43 ans
10	PITOT Marc	Rue de Verviers 125	Andrimont	Ouvrier(ère)	47 ans
11	MARECHAL Marie-France	Rue Pisseroule 37	Dison	Employé(e)	43 ans
12	CROSSET Daniel	Route de Henri-Chapelle 51	Andrimont	Commerçant	39 ans
13	SCHILLINGS Arlette	Allée de l'Avenir 5	Andrimont	Educateur(trice)	50 ans
14	ROEHL Bernard	Chemin de Wooz 34	Andrimont	Agriculteur(trice)	36 ans
15	MOXHET Valérie	Rue Henripré 124	Andrimont	Vendeuse	31 ans
16	SCHAQUEUE Thierry	Place du Marché 2/0002	Dison	Cafetier	28 ans
17	IVENS Gérard	Rue du Corbeau 234	Dison	Retraité	52 ans
18	SERVAIS Raymond	Les Croisiers 3	Andrimont	Technicien	59 ans
19	LOSLEVER Sabrina	Rue Pierreuse 55/E.02	Dison	Mère au foyer	24 ans
20	DELVAUX Frédéric	Clos du Stockay 2	Andrimont	Technicien	46 ans
21	GEORGOPOULOS Sabrina	Rue Tapeu 5	Dison	Etudiante	24 ans
22	DARIMONT Marie-José	Rue Xhauflaire 15	Dison	Sans profession	53 ans
23	COLLARD Emile	Place du Sablon 63	Dison	Administrateur	80 ans

LISTE 5 - CDH. Les candidats :

1	HAMERS Didier	Chemin de la Neuville 88	Andrimont	Employé(e)	36 ans
2	HENROTTE-BRACH Francine	Avenue Jardin Ecole 106	Dison	Employé(e)	49 ans
3	SCHUMACKER Jean Marie	Rue Pire Pierre 42	Andrimont	Professeur	63 ans
4	HUPPERTS Justine	Sur le Tombeux 23	Andrimont	étudiante	18 ans
5	BLANJEAN Joseph	Rue Jean Mélein 39	Andrimont	Rédacteur	52 ans
6	SCHARTZ-PIRENNE Bénédicte	Chemin du Vieux Moulin 8	Andrimont	Secrétaire de direction	37 ans
7	VANWEERST Pierre-Yves	Hameau de Husquet 81	Dison	Employé(e) technico-commercial(e)	25 ans
8	BAGUETTE Jeannine	Rue des Franchimontois 63	Andrimont	Employé(e)	52 ans
9	ALBERT Didier	Rue de Verviers 231	Andrimont	Agent des postes	42 ans
10	BOURGUET-CRUSTIN Brigitte	Avenue du Centre 99	Andrimont	Instituteur(trice)	44 ans
11	NLASA NYEMBO Jean-Laurent	Rue Albert Ier 29/E.03	Dison	Sans profession	35 ans
12	MOHRING Valérie	Rue Léopold 87/0001	Dison	Agent de voyages	28 ans
13	VAN OVERSTRAETEN-ROYEN Isabelle	Rue de Husquet 56	Dison	Femme d'entretien	33 ans
14	BASTIN Lucien	Rue Trauty 12	Dison	Chauffeur	54 ans
15	MAZZOLINI Epse SCHUMACKER Nicoletta	Rue Pire Pierre 42	Andrimont	Sans profession	60 ans
16	HUYNEN Herbert	Rue de Mont 177	Dison	Cuisinier(ère)	55 ans
17	VIELLEVOYE Anne	Rue de Husquet 54	Dison	Fonctionnaire	37 ans
18	LENGRAND Philippe	Rue Maurice Duesberg 70	Andrimont	Sans profession	44 ans
19	LEKEU Simone	Rue de Mont 34	Dison	Cuisinier(ère)	48 ans
20	JACQUEMIN-DELHEZ Arlette	Rue Adrien Bruyère 13	Dison	Sans profession	65 ans
21	LOFFET Julien	Chemin du Coreux 13	Andrimont	Employé(e)	52 ans
22	KROONEN Jean-Michel	Rue Maurice Duesberg 66	Andrimont	Pensionné(e)	63 ans
23	JEANGETTE Benoit	Montagne de l'Invasion 142	Dison	Notaire	47 ans

ELECTIONS COMMUNALES DE 2006

6 questions à Ecolo (liste 2)



Quelles sont vos priorités en matière de chantiers publics (rénovation urbaine, assainissement de sites industriels, mobilité) ?

La rénovation et l'efficacité énergétique du bâti existant, avec application des énergies renouvelables (y compris dans les nouvelles constructions) atteindre d'ici 2012 une diminution des consommations énergétiques de l'ordre de 15 % dans les bâtiments communaux une politique active de lutte contre l'abandon ou l'inoccupation de bâtiments (inventaire des logements inoccupés) une politique d'urbanisation transparente et ouverte à tous les citoyens en améliorant leur participation aux enquêtes publiques une politique d'urbanisation prenant en compte les aspects écologiques, économiques, culturels et sociaux, et leurs répercussions sur l'aménagement du territoire, la mobilité, la sécurité et les équipements collectifs une politique d'urbanisation faisant la part belle aux espaces verts, aux espaces de convivialité, ainsi qu'a des espaces dédiés aux jeunes (p. ex. remise à neuf des équipements des plaines de jeux) l'engagement d'un éco-conseiller, compétent pour toutes les matières et projets qui ont un impact sur l'environnement.

En outre, nous demandons que tout projet d'aménagement et/ou de construction donne la priorité aux usagers faibles et à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite les transports pédestres soient privilégiés : trottoirs et chemins prévus piétonniers entretenus régulièrement, dégagés au maximum de l'équipement réservé à l'automobile afin de permettre le passage aisé des personnes âgées, des personnes handicapées, des voitures d'enfant la commune pratique la tolérance zéro pour les parcages sur les trottoirs et les incivilités routières, ...

Pour faire barrage à la xénophobie avez vous des projets permettant une meilleure compréhension entre les personnes immigrées et la population disonaise ?

Nous voulons renforcer les associations actives dans le domaine de l'intégration, entre autres le Centre Régional Verviétois pour l'Intégration. La compréhension interculturelle passe également par la mise en place et le renforcement des initiatives permettant de soutenir le développement des communes du Sud : favoriser les produits du commerce équitable, développer un partenariat et des actions de solidarité internationale qui impliquent réellement les communautés locales, ici et au Sud, sensibilisation dans les écoles.

Quelle sera votre politique en matière d'accueil extra scolaire?

Développer une réel partenariat entre services communaux et associations, écoles, centre culturel, clubs sportifs et récréatifs,... mettre en place une garderie qui propose des heures d'ouverture mieux adaptées aux horaires de travail des parents pendant ces garderies : offrir aux enfants l'accès aux activités organisées par le Centre Culturel et aux infrastructures sportives soutenir le développement d'écoles de devoirs.

Dison connaît une pauvreté importante. Quelles sont les solutions que votre parti pourrait développer pour améliorer le bien-être des Disonais les plus défavorisés ?

Promouvoir un système d'aide sociale dynamique, qui vise à remettre les gens debout et les considère comme acteurs, accroître les moyens et élargir le champ d'action du Plan de Prévention de Proximité développer une coordination réelle entre les différents acteurs sociaux actifs sur le territoire de Dison afin de lutter efficacement contre l'exclusion sociale, le décrochage scolaire, développer l'aide au logement, organiser, via le C.P.A.S., des formations à l'utilisation rationnelle de l'énergie afin de réduire les charges des personnes précarisées.

Votre parti pense-t-il modifier le budget réservé à la culture (1% du budget communal actuel) ? Quelles seraient vos propositions suite à une éventuelle modification ?

ECOLO attache de l'importance à la présence d'un Centre culturel actif et doté de moyens adaptés à ses besoins.
Nous sommes favorables à l'expansion de la politique culturelle à Dison. Mais il ne revient pas aux « Politiques » de la définir. Il existe une instance prévue à cet effet : le Conseil culturel. Nous attendons de ce Conseil qu'il évalue les besoins et les activités à développer sur Dison.
La modification du budget communal réservé à la culture sera alors basée sur cette évaluation.
Quelques priorités à relever :
renforcer le tissu associatif en intensifiant l'appui aux activités des associations existantes et en mettant à leur disposition des moyens qui leur permettent de développer ces activités, tout en respectant leur indépendance et leurs spécificités : création d'une « Maison des associations », aide logistique sous forme de locaux, de lieux de rencontre, de réunions, et d'expression... amplifier le soutien à la création, tout en continuant à assurer un accès démocratique à la culture pour tous.

Avez vous des projets concrets pour améliorer la sécurité et la propreté de notre cadre de vie ?

Il est primordial de favoriser l'ïnstauration de liens entre les citoyens, qui fassent que chacun se sente faire partie d'une communauté qui lui assure une sécurité de vie et à laquelle il puisse apporter sa participation active. Diverses réponses apportées aux questions précédentes y contribueront (mobilité, urbanisme, action sociale, culturel, ...). Deux axes : une réelle prévention : la commune veillera à : - développer une politique de prévention dans les écoles - réactiver le conseil consultatif de prévention et de sécurité - développer une politique de prévention dans les quartiers, entre autres par l'engagement d'éducateurs de rue.
Une répression juste : présence de la police sur le terrain: mieux visibiliser les forces de police, notamment dans le dialogue au quotidien avec la population valorisation des peines alternatives et des sanctions administratives. En matière de propreté : promouvoir et stimuler la commission consultative communale «Déchets» vers un travail de sensibilisation et d'animation dans la continuité de ce que nous avons initié, en organisant, entre autres, des animations scolaires, des rencontres citoyennes ayant pour thème le compostage, le recyclage, la conscientisation au sur-emballage,.... L'éco-conseiller devrait y jouer un rôle très actif.

6 questions au PS (liste 3)



Quelles sont vos priorités en matière de chantiers publics (rénovation urbaine, assainissement de sites industriels, mobilité) ?

Ancienne cité textile, DISON compte un nombre important de sites industriels désaffectés qu'il faut assainir et réaffecter à du logement, à des infrastructures culturelles, sportives ou autres ou encore à de nouvelles activités économiques.
Les exemples d'assainissement et de réhabilitation sont nombreux : les logements sociaux en lieu et place des anciens établissements textiles Tiquet rues Albert 1er et de la Station, de même rue Neufmoulin à la place des anciens tissages Wasson, l'ancienne corderie Degen rue Pisseroule, les usines Peltzer à Renoupré et demain rues Trauty et Albert 1er, le vaste espace libéré par Interlac accueillera une galerie commerciale, une grande surface de vente et des immeubles de logement. D'autres affectations sont en cours tels que les anciens Ateliers Paulus place Jean Roggeman, les bâtiments de la Poste rues Neuve et du Moulin et surtout le site très étendu, occupé autrefois par l'E.I.B. (Electricité Industrielle Belge), entre les rues Pisseroule, des Franchimontois et du Châtelet.

Bref, il y a du pain sur la planche et les projets concrets ne manquent pas pour éradiquer les chancres industriels et les friches d'anciennes activités économiques afin d'embellir les différents quartiers concernés (Neufmoulin, Six Cents-Fabriques, Corbeau, etc) et d'y améliorer le confort de vie de chacun.
Les opérations de rénovation urbaine sont longues et coûteuses. Elles sont cependant indispensables au relooking de notre commune. La Région wallonne et dans certains cas l'Europe participent financièrement à la réalisation de ces grands projets, comme pour celui du site de l'E. I.B. rue Pisseroule, par exemple. Des aides accrues doivent en outre être octroyées aux propriétaires qui rénovent leur habitation. A côté de la prime pour l'embellissement des façades, une prime complémentaire à celles qui existent déjà devrait être accordée par la Commune pour l'acquisition et la restauration d'immeubles situés dans les périmètres de Pour ce qui concerne la mobilité, il faut désenclaver les quartiers périphériques comme ceux de la rue Montagne de l'Invasion ou de Mont-Dison. Si la société publique de transport en commun (T.E.C.) continue à refuser la desserte de ces quartiers vers le centre de Dison, la Commune devra s'y atteler. Une première expérience devra être mise sur pied tout prochainement.

Pour faire barrage à la xénophobie avez vous des projets permettant une meilleure compréhension entre les personnes immigrées et la population disonaise ?
DISON est une commune à dimension humaine qui offre tous les services attendus dans les différents secteurs scolaire, culturel, social, sportif, éducatif, etc.
Elle est donc particulièrement attrayante et doit être aussi accueillante à tous ceux qui veulent y vivre dans la quiétude et le respect réciproque. Il faut continuer à promouvoir l'entente entre tous les habitants, notamment par des actions ciblées du Centre culturel ou d'associations citoyennes.

Quelle sera votre politique en matière d'accueil extra scolaire?

Il faut accueillir tous les enfants en dehors des heures scolaires dans des locaux adaptés et avec l'encadrement socio-pédagogique et culturel adéquat. Cette démarche est en cours à Dison et devra aboutir avec la collaboration des différents partenaires (parents, enseignants, associations, etc) dans les meilleurs délais.

Dison connaît une pauvreté importante. Quelles sont les solutions que votre parti pourrait développer pour améliorer le bien-être des disonais les plus défavorisés ?

Le chômage important est la cause principale des conditions de vie difficiles de beaucoup de ménages disonais. Il faut tout faire pour créer de nouveaux emplois. La Commune n'a ni la vocation ni les moyens de devenir entrepreneur industriel, mais elle peut et doit se rendre attractive aux investisseurs potentiels en aménageant, par exemple, des zonings comme celui des Plenesses ou en réhabilitant pour des activités économiques d'anciens sites, tel que celui de l'E.I.B.

Votre parti pense-t-il modifier le budget réservé à la culture (1% du budget communal actuel) ? Quelles seraient vos propositions suite à une éventuelle modification ?

Dison fait figure de pionnière dans le domaine culturel. Beaucoup a déjà été fait et la réussite de son Centre culturel, unanimement apprécié, en est la meilleure preuve. Il faut donc continuer à investir dans la culture pour tous et au service de chacun, c'est ce que nous ferons au cours des prochaines années en consultant les Disonais sur leurs souhaits à cet égard. Qu'attendent-ils du Centre culturel ?
Notre Commune compte un grand nombre d'associations à vocation culturelle dont la plus connue est la Fondation A.Hardy.
Il faut continuer à les soutenir et à accueillir les initiatives culturelles y compris individuelles, peintres, sculpteurs, céramistes, collectionneurs, philatélistes, etc, qui foisonnent à DISON.

Avez vous des projets concrets pour améliorer la sécurité et la propreté de notre cadre de vie ?

Il faut garantir à chacun son droit à la sécurité et à la tranquillité. La police doit être plus visible et devenir une réelle police de proximité. Les auteurs d'actes d'incivilités (tapage nocturne, tagage, jets de projectiles, etc) doivent être poursuivis et punis
La propreté et la salubrité publiques sont des priorités. Il faut rendre la commune plus propre, plus sûre et plus agréable encore pour y vivre.
Mais la sécurité pour tous repose aussi sur une bonne protection des usagers de la voirie, en particulier des piétons et des cyclistes. Il faut par conséquent continuer à sécuriser les voiries de grande communication, comme les rues d'Andrimont, Sous-le-Château, de Mont, du Corbeau, du Husquet ou de Henri-Chapelle en plus de celles qui dépendent de la Région wallonne, comme la traversée de Dison, de Pisseroule à Petit-Rechain.
L'aménagement progressif de réseau routier communal dans le but de le sécuriser au maximum doit être considéré comme une des grandes priorités de la Commune. En un mot, plus de sécurité pour tous dès à présent.
C'est ce à quoi nous nous engageons maintenant et pour les prochaines années.

ELECTIONS COMMUNALES DE 2006

6 questions au MR (liste 4)



Quelles sont vos priorités en matière de chantiers publics (rénovation urbaine, assainissement de sites industriels, mobilité) ?

Les priorités en matière de chantiers publics sont évidentes pour tous les citoyens, il ne suffit pas de poser quelques mètres carrés de tarmac peu avant les élections pour faire croire qu'on avance. Il suffit de constater l'état déplorable de certaines voiries communales pour se rendre compte qu'il est grand temps de s'occuper de la modernisation des voiries.
Les priorités en matière d'assainissement de sites industriels vont évidemment à l'aménagement rapide des sites de l'E.I.B. et d'Interlac, pour une reconversion autre que celle en logements sociaux établis en suffisance sur la commune.
Ceux-ci doivent être reconvertis de manière à recréer des pôles d'activités susceptibles de relancer l'économie locale, de dynamiser le commerce disonais et de pourvoir par ce biais à de nouveaux emplois.
Le MR s'attache également à un aménagement harmonieux des places et lieux de rencontres; la place du Sablon en est un exemple.

Pour faire barrage à la xénophobie avez vous des projets permettant une meilleure compréhension entre les personnes immigrées et la population disonaise ?

Le taux de chômage effrayant dans notre commune constitue un des principaux risque d'incompréhension. L'intégration réussie passe par l'école, par l'emploi et la xénophobie naît de la dureté d'existence des populations tant autochtones qu'allochtones. C'est par la responsabilisation de tous les citoyens, par une véritable embellie économique et un meilleur échange des cultures que le MR entend assurer une cohabitation harmonieuse. La systématisation des programmes d'alphabétisation ainsi que la mise en place d'une maison de l'emploi sont des projets à mettre en route.L'envie de chacun d'assurer au mieux l'insertion de tous est le seul barrage efficace à la xénophobie.

Quelle sera votre politique en matière d'accueil extra scolaire?

S'il y a bien deux domaines dans lesquels il ne peut être question d'économies, c'est bien ceux de l'éducation et de l'enseignement, ceux-ci impliquent inévitablement l'accueil extra scolaire. Il est nécessaire pour les parents en recherche d'emploi de mettre toutes les chances de leur côté, l'accueil sécurisé de leurs enfants à un coût plus que réduit constitue un plus important dans l'aboutissement de leur recherche. Les parents actifs, quant à eux, bénéficieraient d'une meilleure qualité de vie familiale rendue possible par des horaires de garde plus adaptés au monde du travail. L'accueil de nos enfants est une priorité sociale et le MR, avec l'aide des autorités subsidiantes compte développer et favoriser les initiatives en matière d'occupation extra scolaires telles qu'activités sportives, culturelles, éducatives de tous types avec une prise en charge et un encadrement de qualité dès la fin des heures de classes ou de garderie ainsi que durant les période de congés scolaires.

Dison connaît une pauvreté importante. Quelles sont les solutions que votre parti pourrait développer pour améliorer le bien-être des disonais les plus défavorisés ?

Le socialisme monolithique qui dirige Dison depuis des décennies nous a mené vers la pauvreté que l'on déplore aujourd'hui. Encore une fois, il nous faut constater qu'il est bien difficile de créer de la richesse dans un désert économique. C'est en créant à Dison les conditions pour une vraie expansion économique que ce problème de pauvreté pourra être résolu pour une bonne partie des disonais.
Les diverses reconversions passées nous font dire qu'offrir des logements sociaux de qualité dans des conditions respectables, c'est bien mais si reconversion impérative en logements il y a, l'instauration d'un mécanisme de location-financement en vue de faciliter l'accès à la propriété serait l'un des facteurs favorisant la lutte contre la pauvreté économique. En ce qui concerne la pauvreté relationnelle souvent responsable de la détresse humaine il est impératif d'établir des structures d'accueil et d'écoute afin de rendre à chacun la confiance en soi et le sentiment d'utilité nécessaire à la reprise d'une identité sociale.

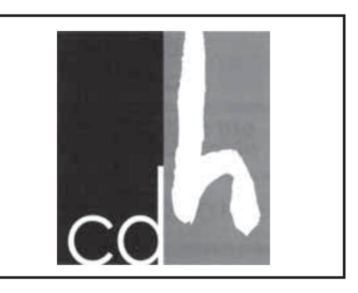
Votre parti pense-t-il modifier le budget réservé à la culture (1% du budget communal actuel) ? Quelles seraient vos propositions suite à une éventuelle modification ?

Les budgets communaux de la culture, de la jeunesse et des sports représentent un levier essentiel de la bonne santé physique et morale du citoyen. L'ensemble de ces domaines est le plus souvent vivant et dynamique grâce à l'apport de bénévoles compétents et motivés. Nous considérons qu'il faut apporter aux secteurs culturel, associatif et sportif le soutien financier qu'ils méritent par une politique de subsidiation diversifiée. La culture est un facteur essentiel à l'ouverture d'esprit, à l'intégration, à l'accès à la connaissance et au divertissement, lui accorder un budget en conséquence équivaut à un investissement en matière de sécurité passive.

Avez vous des projets concrets pour améliorer la sécurité et la propreté de notre cadre de vie ?

La sécurité est un problème majeur, il n'est pas acceptable que l'on ne puisse ou n'ose aller et venir sur notre commune sans crainte.
La place de nos policiers est sur le terrain, à l'écoute et au service des Disonais et Andrimontois. Le retour de nos agents de quartier en contact direct avec le citoyen est incontournable dans une politique de prévention et de médiation des conflits. L'engagement de personnel communal administratif au sein de la police favoriserait également cette présence policière dans nos rues et à toutes heures.
Le combat des trop nombreux délits passe par des systèmes de prévention tels que des éclairages en suffisance, l'acquisition de moyens de protection individuels (alarme, caméras de surveillance, télé police pour les commerçants et certaines professions à risques) rendue plus accessible par une intervention communale, sans toutefois négliger le recours à une répression nécessaire et efficace.

6 Questions au CDH (liste 5)



Quelles sont vos priorités en matière de chantiers publics (rénovation urbaine, assainissement de sites industriels, mobilité) ?

Nous voulons d'abord rappeler et souligner que le CDH met l'Humain au centre de ses préoccupations, et veut une commune qui s'attache d'abord à ses habitants avant d'être une Institution qui ne gère qu'une administration, des briques et de l'asphalte.

Deux sites industriels sont en voie de réhabilitation sur le territoire de la commune. Rappelons au passage que les entreprises qui les occupaient ont longtemps contribué à la réputation et la prospérité de Dison. Il serait vain de se lamenter sur la passé, c'est l'avenir qu'il faut regarder.
Les projets mis en œuvre nous semblent répondre à ce que nous pensons être utile pour l'avenir de notre commune: logement assurant une mixité sociale, commerce et petit artisanat.
Tout doit être fait au niveau communal pour aider et soutenir ces projets et les faire avancer au niveau administratif.
En matière de rénovation urbaine, la Commune doit rester un moteur mais ne peut plus être le seul acteur. Elle a fait le plein de propriétés immobilières, acquises et rénovées depuis parfois plus de vingt ans, et qui occasionnent maintenant pas mal de frais d'entretien et de réparation. A titre d'incitant et d'encouragement, nous étendrons le bénéfice de la prime à la rénovation des immeubles à tout le territoire de la Commune.

Chacun connaît les deux points noirs de la mobilité à Dison: la rue Albert 1er à certaines heures, et la rue d'Andrimont. Nous voulons mettre à l'étude un plan de mobilité globale qui veillera à délester le centre de la circulation de transit tout en favorisant l'accès aux commerces existants.
Une autre liaison doit être ouverte entre Dison et Andrimont pour faciliter l'accès des Andrimontois aux services et commerces de leur commune

Pour faire barrage à la xénophobie avez vous des projets permettant une meilleure compréhension entre les personnes immigrées et la population disonaise ?

C'est évidemment par l'éducation au sens large que ce problème sera rencontré. Le travail du corps enseignant dans les écoles - quel que soit le réseau - est primordial et certainement déjà payant. Cela ne suffit pas. Nous voulons soutenir toutes les associations :
- clubs sportifs, mouvements de jeunesse, mouvements d'éducation permanente, sociétés culturelles, écoles de devoirs,
- qui, sur le terrain, ont des activités qui permettent le brassage et le rapprochement de toutes les communautés présentes sur la commune.
Nous voulons également favoriser la création de comités de quartiers en leur apportant l'aide nécessaire et les soutenir dans l'organisation d'événements permettant à chacun de mieux connaître la culture de ses voisins.

Quelle sera votre politique en matière d'accueil extra scolaire?

Nous proposons que le temps passé par les élèves à l'école après les cours ne soit plus que de simples « garderies » mais soit consacré à des activités culturelles, sportives, artistiques, … à organiser en concertation entre les réseaux, avec le soutien logistique, administratif et financier de la commune. Cette organisation permettra de rencontrer le besoin de nombreux parents en encadrement de leurs enfants, tout en offrant la possibilité à chaque enfant de s'épanouir dans des activités valorisantes.

Dison connaît une pauvreté importante. Quelles sont les solutions que votre parti pourrait développer pour améliorer le bien-être des disonais les plus défavorisés ?

Le Centre Public d'Actions Sociales doit évidemment remplir tout son rôle, avec rigueur certes, mais avant tout avec humanité et respect de la dignité de chacun. Il doit aussi soutenir et favoriser toutes les initiatives privées qui oeuvrent dans ce sens sur le territoire de la commune.
La dimension matérielle est certes primordiale, mais nous devons avoir le souci de la dimension humaine : solitude, discrimination, difficulté d'intégration,… C'est par le soutien aux acteurs de terrain que ces difficultés peuvent être rencontrées.

Votre parti pense-t-il modifier le budget réservé à la culture (1% du budget communal actuel) ? Quelles seraient vos propositions suite à une éventuelle modification ?

Investir dans la culture, c'est investir dans l'avenir. Il est faux de croire que les sommes dépensées dans ce domaine le sont à fonds perdus.
Le Centre Culturel de Dison jouit d'une solide réputation pour la qualité de ses activités. C'est lui qui bénéficie, à juste titre, de l'essentiel du budget communal consacré à la culture, que nous nous considérons comme un strict minimum. Nous pensons que les infrastructures sont certes nécessaires, mais nous souhaitons soutenir les nombreuses associations qui existent, sans toujours les obliger à entrer dans un carcan institutionnel. Nous voulons pouvoir les aider en confiance.

Avez vous des projets concrets pour améliorer la sécurité et la propreté de notre cadre de vie ?

Nous proposons la constitution d'une équipe de stewards urbain chargés notamment de sécuriser les entrées et sorties de toutes les écoles. Cette équipe devra aussi assurer une présence préventive dans les différents quartiers de la commune, assurant un lien entre la population, les autorités communales et la police de la zone Vesdre, et garantissant le respect de l'environnement et du cadre de vie de chacun par l'interpellation et la sensibilisation des citoyens.
Nous voulons mettre en place une journée « propreté » pour sensibiliser les enfants et leurs parents au respect de leur environnement immédiat, par des jeux, des rencontres et des actions sur le terrain, en partenariat avec les associations concernées, les mouvements de jeunesse, les comités de quartiers et tous les acteurs de terrain.

ELECTIONS COMMUNALES DE 2006

Petit rappel sur les communes et provinces

par Yves Dispa, professeur d'histoire

Les communes
Le noyau de base de la démocratie, c'est la commune. Il y en a 589 en Belgique. Toute personne en Belgique réside sur le territoire d'une commune. La commune constitue le niveau le plus proche du citoyen. Proche car ses compétences concernent des phases clés de la vie : naissances, mariages, décès, sécurité, etc.

Les élections communales
Chaque deuxième dimanche d'octobre, tous les 6 ans, les citoyens sont appelés aux urnes afin d'élire le Conseil communal (pouvoir législatif).

Le corps électoral. Qui peut voter aux élections communales ?
Dans tous les cas, le citoyen doit répondre aux conditions suivantes :
Etre âgé de 18 ans
Etre inscrit aux registres de la population de la commune
Ne pas se trouver dans un cas d'exclusion ou de suspension prévus par le Code électoral :
Exclusion :
- Les personnes qui ont été condamnées à une peine criminelle (perpétuité, travaux forcés, détention et réclusion), sont définitivement exclues de l'électorat.
Suspension :
- Les personnes qui sont en état d'interdiction judiciaire et les personnes sous statuts de minorité prolongée.
- Les personnes qui ont été condamnées à une peine d'emprisonnement de plus de quatre mois, à condition que la peine ait été prononcée sans sursis et ne soit plus susceptible d'appel.
- Les personnes qui ont été mises à la disposition du gouvernement sous la forme d'une internement.

Pour les ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne:
- Avoir fait la demande de l'inscription sur la liste des électeurs communaux.
Un formulaire d'inscription est à introduire auprès de la commune de résidence principale avant le jour de l'arrêt de la liste des électeurs.
Important : Pour les personnes ayant réalisé cette démarche , le vote devient obligatoire comme tout citoyen belge.

Pour les ressortissants d'un Etat hors Union européenne :
- Avoir établi sa résidence principale en Belgique de manière ininterrompue pendant les cinq ans précédant l'introduction de la demande, soit depuis le 31 juillet 2006 au plus tard.

Qui peut être élu aux élections communales ?

Recommandée depuis de nombreuses années, la parité homme/femme sur les listes électorales est aujourd'hui imposée. Chaque liste aux élections communales devra compter 50 % d'hommes et de femmes et avoir un représenant des deux genres aux deux premières places.

Conditions :
Pour être élu conseiller communal et le rester, il faut être électeur et conserver les conditions d'électorat. Cependant, les ressortissants d'Etats non européens, bien qu'électeurs, ne peuvent pas se porter candidats.
Ne sont pas éligibles :
1. Ceux qui sont privés du droit d'éligibilité par condamnation.
2. Les ressortissants des autres Etats membres de l'Union européenne qui, par l'effet d'une décision individuelle en matière civile ou d'une décision pénale prononcée dans leur Etat d'origine, sont déchus du droit d'éligibilité en vertu du droit de cet Etat.
3. Ceux qui, sans préjudice des dispositions prévues aux 1 et 2, ont été condamnés, même avec sursis, du chef d'une des infractions prévues aux articles 240, 241, 243 et 245 à 248 du Code pénal, commises dans l'exercice de fonctions communales, cette inéligibilité cessant 12 ans après la condamnation. Ces articles du Code pénal prévoient des peines d'emprisonnement et des amendes pour les détournements commis par des fonctionnaires publics ainsi que pour la corruption de fonctionnaires publics.

Les Institutions :
Le Conseil communal est composé d'élus directs en nombre variable en fonction du nombre d'habitants de la commune (de 7 dans les communes de 1000 habitants à 55 dans les communes de 30.000 habitants et plus). Le conseil communal détient le pouvoir législatif au sein de la commune. La Commune est gouvernée par le Collège communal (pouvoir exécutif) composé du Bourgmestre , des Echevins et du Président du CPAS (désigné par le Conseil communal). Les genres masculin et féminin doivent être représentés au sein du Collège.
Le Bourgmestre est le candidat qui totalise le plus de voix de préférence sur la liste la plus importante en nombre de voix, parmi celles qui composent la majorité communale.
Le Bourgmestre est nommé pour 6 ans par le Gouvernement wallon. Le Bourgmestre préside le Conseil communal ainsi que le Collège. Outre des attributions semblables à celles d'un Echevin, il possède des compétences spécifiques, notamment en matière de sécurité et de maintien de l'ordre.
Les Echevins sont élus au sein du Conseil communal. Chaque Echevin est responsable d'une ou plusieurs compétences communales : Echevin des travaux, Echevin des sports, etc.

Les compétences :
- population (carte d'identité, changement d'adresse, composition de ménage, permis de conduire, passeport, etc);
- état-civil (naissances, mariages, décès etc);
- écoles du réseau communal;
- action sociale grâce au CPAS (Centre Public d'Action Sociale) et aux autres services (crèches communales, certaines maisons de retraite, etc);
- participation à la gestion des logements sociaux;
- sécurité avec un service de police locale (protection des habitants et de la circulation routière) et service d'incendie;
- travaux d'aménagement et d'entretien des rues, trottoirs, égouts, éclairage public etc;
- autorisation pour construire (urbanisme), pour organiser des activités sur la voie publique (manifestations, cortèges), pour exercer certaines professions (taxi, commerce ambulant etc);
- protection de l'environnement (sites naturels, collecte d'immondices, recyclage des déchets, collecte des déchets toxiques, propreté de la ville etc);
- soutien à la vie culturelle et sportive (bibliothèques et musées communaux, halls de sport, piscines etc);

Les communes règlent toutes les matières dites «d'intérêt communal». Leurs dirigeants doivent opérer des choix en fonction de ce qui est bon pour leurs administrés. Ils ont, comme le précise la Constitution, la liberté de veiller à l'intérêt local.

Administration :
Les communes exercent leur mission grâce à l'administration communale. Le Secrétaire communal est à la tête de l'ensemble du personnel affecté à cette administration.

LA VIE COMMUNALE

Conseil communal de septembre

Travaux de voirie et d'égouttage rues Pisseroule, Couquemont et Mont
Pour entamer ce qui fut la dernière séance du conseil communal avant les élections, Emile Collard (MR) n'a pas failli à la tradition en y allant de son petit discours en wallon. Cette intervention devait précéder l'approbation de deux points importants en matière de réfection de voiries et d'égouttage inscrits au plan triennal 2004-2006. Ils concernent la première partie de la rue Pisseroule et la rue du Couquemont, pour un montant total de 967.000€ HTVA. Une partie est prise en charge par la SPGE, la part communale étant de 103.000€ HTVA. Les mêmes travaux vont être réalisés sur une partie de la route de Mont pour 1.303.609€. Là aussi la SPGE intervient, ainsi que la Région Wallonne, la part communale restante étant de 307.440€. On a aussi approuvé le cahier des charges relatif à la réfection du chemin de Nasproué (18.000€).
Au rayon des marchés publics de travaux, de fournitures et de services, le conseil s'est prononcé à l'unanimité sur le projet d'étude d'un nouvel éclairage à la piscine de Dison. On va la doter d'une nouvelle salle polyvalente, pour laquelle une étude est également nécessaire.
De nouveaux jeux vont être installés à la Plaine Noël Fassotte (33.000€ subsidiés par la CF à hauteur de 30.000€).

Christel ADRIEN

Un site internet pour les Disonais

La présentation qui a eu lieu ce vendredi 8 septembre 2006 en la salle communale de fêtes de Dison avait pour but de présenter aux commerçants, indépendants et représentants d'associations le module que le conseil communal a décidé d'acquérir dans le cadre de la modernisation du site Internet « Dison.EU ».

En effet, en mai 2006, le conseil communal a décidé de faire l'acquisition d'un module appelé ESPACE CITOYENS, qui sera dès le mercredi 13 septembre 2006 mis à la disposition des Disonais, qu'ils soient citoyens, commerçants ou représentants d'associations.

Cet Espace Citoyens doit être considéré comme un espace mis à disposition du citoyen au même titre que d'autres infrastructures publiques telles que des routes, des écoles ou un réseau d'égouttage.
La philosophie de l'Espace Citoyens se base sur un double constat :
Il est souvent difficile pour un site communal de présenter un agenda des activités de la commune à jour
L'utilisation et la mise à jour d'un site Internet doivent pouvoir être effectuées au moyen d'outils connus du grand public et d'utilisation intuitive.
L'administration pourra par ce biais communiquer aux citoyens diverses informations de nature ponctuelle en vue de faciliter la vie de chacun. C'est ainsi que l'on trouvera dans cet espace les chantiers en cours et les déviations mises en place, ou des informations relatives aux modalités pratiques des élections du 8 octobre prochain, par exemple.

L'Espace Citoyens confie aussi l'enrichissement et la mise à jour du site aux citoyens eux-mêmes.
Chaque Disonais pourra ajouter, modifier de l'information sur le site à condition qu'il se soit, au préalable, identifié. L'information qu'il aura soumise sera vérifiée par le gestionnaire du site avant sa publication et ce afin de garantir au maximum les données figurant dans l'Espace Citoyens.

L'Espace Citoyens comprend les modules suivants :
Un Agenda
Des petites Annonces
Des Informations communales
Des consultations publiques
Un bottin des commerces, industries, associations et professions libérales de la commune
Un Mode d'emploi en ligne.
Chaque citoyen non abonné aura les droits suivants : Droit de lecture dans les rubriques suivantes : agenda, petites annonces, informations communales, consultations et bottin ; Droit de répondre à une annonce ; Droit de participer aux consultations publiques, pour autant que la Commune n'ait pas décidé de limiter celles-ci aux abonnés, Droit de lire des informations communales publiques. Chaque citoyen abonné et identifié pourra quant à lui : Encoder des activités dans l'agenda. Insérer des petites annonces Participer aux consultations publiques initiées par l'administration communale Inscrire son association, commerce ou entreprise, profession libérale dans le bottin et disposer ainsi d'une page WEB gratuite qu'il personnalisera lui-même. Procéder en ligne à la réservation d'une salle communale.
Dans le cadre du lancement du service, l'Administration communale a contacté tous les commerçants, indépendants et représentants d'associations afin de compléter le Bottin communal. A partir de mercredi 13 septembre, toutes les personnes figurant au Bottin pourront disposer d'une page Web pour mieux faire connaître leur entreprise, leur commerce ou leur association et ce sur un site communal qui leur offre un hébergement gratuit. Chaque citoyen inscrit pourra de la même manière diffuser des petites annonces gratuitement. Dans un avenir proche, le site Internet et le module Espace Citoyen vont encore s'enrichir, notamment par la mise en place du service de commande de documents en ligne.

L'administration communale espère que la mise en production de cet outil permettra à chacun de trouver à Dison, l'information, l'activité, le commerce ou l'entreprise dont il a besoin.

Vinciane BROCKAERT
Echevine chargée de l'Informatique

Commerçants de Dison distribuant les sacs poubelles :

Andrimont
GB Contact - Chemin de Botister 1
Legras - boucherie - Rue Albert de t'Serclaes 73

Dison
Fett S. - librairie - Rue Léopold 80
Kandemir - Rue Neufmoulin 23
Lansmans - Place du Sablon 58
L'Oasis - Place du Sablon 30
Station Esso - Rue Pisseroule 213
Station Piron - Rue Pisseroule 310

Verviers
Marie-Claire - librairie - Rue des Foxhalles 100
Eurospar - Petit-Rechain - Chsée de la Seigneurie 41
Maigray et Tromme - librairie - Chsée de la Seigneurie 175
Delhaize - Rue Lucien Defays 53
Colruyt - Bld des Gerardchamps

Administration communale : Recette communale - Rue de la Régence 1 - 4820 Dison

Tarifs des sacs poubelles de Dison :
1 rouleau de 10 sacs de 40 L : 5,00 €
1 rouleau de 10 sacs de 70 L : 7,50 €
1 rouleau de 10 sacs de 100 L : 10,00 €

Fonds Social Chauffage

Gasoil de Chauffage, Pétrole lampant et Propane en vrac
Le Fonds Social Chauffage a 1 an: une aide pour 80.000 ménages.

Au cours de sa première année de fonctionnement, le Fonds Social Chauffage a aidé 80.000 ménages en leur octroyant une allocation de chauffage. Du 1er septembre 2005 au 30 avril 2006, le Fonds Social Chauffage a mis à disposition un montant total provisoire de 10.788.895,01 €.
Le Fonds Social Chauffage est alimenté par des taxes sur les produits pétroliers utilisés pour le chauffage domestique. Cela concerne plus particulièrement le gasoil de chauffage, le pétrole lampant et le propane en vrac.
Pour la saison de chauffe 2006-2007, les modalités restent inchangées. Afin de pouvoir être pris en considération pour une allocation de chauffage, un ménage ne peut pas disposer d'un revenu imposable brut supérieur à 13.246,34 €, majoré de 2.452,25 € par personne à charge.
Les allocations de chauffage peuvent être demandées au CPAS le plus proche pour les livraisons effectuées entre le 1er septembre 2006 et le 30 avril 2007, au plus tard 60 jours après la livraison.
Le Fonds Social Chauffage a été créé le 5 novembre 2004 par des représentants du secteur du chauffage et est opérationnel depuis sa reconnaissance, le 16 septembre 2005. Le Conseil d'administration actuel se compose de représentants de la Fédération Pétrolière Belge (FPB), de l'Union Pétrolière Belge (UPB), de la Fédération Belge des Négociants en Combustibles et Carburants (BRAFCO), de la Fédération Butane Propane (FEBUPRO), de l'Industrie des Huiles Minérales de Belgique (IHMB), d'Informazout, du Service Public de Programmation Intégration Sociale, du Service Public Fédéral Économie et des CPAS.
La mission du Fonds est triple :
- la perception et la gestion des sommes nécessaires au financement des allocations de chauffag ;
- la prise en charge de la publicité concernant l'existence et les conditions d'octroi des allocations de chauffage ;
- la mise à disposition des centres publics d'action sociale des moyens financiers nécessaires en vue de l'octroi des allocations de chauffage.

Pour plus d'informations :
Fonds Social Chauffage
Rue de la Rosée 12,
1070 Bruxelles
www.fondschauffage.be

Aux amateurs de modèles réduits

Monsieur Vanderstraeten, un passionné de modélisme, propose à la Bibliothèque Dépôt de Fonds-de-Loup, quelques unes de ses réalisations autour du thème «Les moyens de transport avant la guerre».
Avec lui, nous embarquerons à bord du Titanic, d'une Citroën de la Croisière noire et d'un train nous menant au Far-West, sans dédaigner de monter dans un tram reliant Verviers à Heusy en 1905.
Ces belles pièces et bien d'autres sont à découvrir avec les explications adéquates à la Bibliothèque située rue de Verviers à Andrimont (entrée par la rue Maurice Duesberg) les 19/10-23/10 et 26/10 de 16 h à 19 h.

ECOLES

L'année commence bien à l'école de Mont.

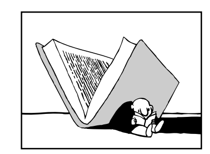
Les enfants et leurs parents étaient accueillis lors d'un petit déjeuner sain et équilibré ce vendredi 1er septembre.
Ceci était le point de départ d'un grand projet sur l'alimentation.

Ce fut l'occasion pour certains de se retrouver et pour d'autres de faire connaissance avant de se mettre au travail.
Toute l'équipe remercie les différents commerçants ayant participé, par leur générosité, au bon déroulement de cette activité.
Les enseignants remercient tout particulièrement les boulangeries Grignard, Briamont et Müller.



A la découverte de notre beau village !

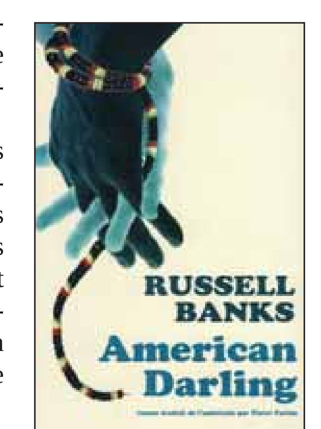
Découverte du village d'Andrimont pour les enfants de l'école St-Laurent & Ste-Marie.
Vendredi 8 septembre 2006, les enfants du cycle 5/8 ont appris à mieux connaître le village où se trouve leur école. Tout au long de leur parcours, les enfants, répartis en quatre équipes, ont dû répondre à différentes questions concernant le village : sa place, son église, ses commerces, sa bibliothèque, son château,…
Pour y répondre, ils ont dû observer leur environnement, lire les différents panneaux et questionner des villageois.
Ce fut une agréable après-midi qui permit aux grands comme aux petits de porter un regard plus attentif à leur environnement de tous les jours !



LES BIBLIOTHÈQUES DE LA COMMUNE

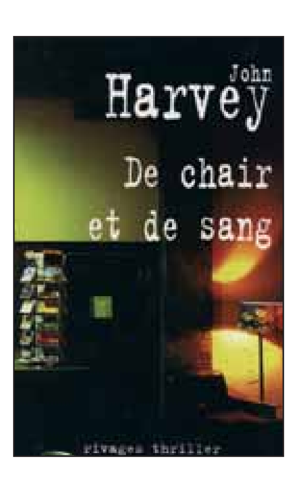
Adultes - Romans

Américan Darling, par Russel Banks
éd. Actes Sud



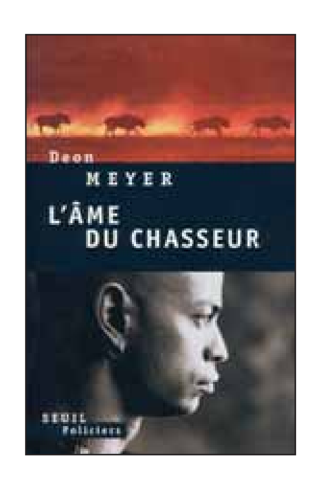
A cinquante-neuf ans, Hannah Musgrave fait retour sur son itinéraire de jeune américaine issue de la bourgeoisie aisée de gauche que les péripéties de son engagement révolutionnaire avaient conduite, au début des années 70 à se «planquer» en Afrique.
Ayant tenté sa chance au Liberia, la jeune femme a travaillé dans un laboratoire où des chimpanzés servaient de cobayes à des expériences sur le virus de l'hépatite, pour le compte de sociétés pharmaceutiques américaines. Très vite, elle a rencontré puis épousé le Dr Woodrow Sundiata, bureaucrate local appartenant à une tribu puissante et promis à une brillante carrière politique. Quelques années plus tard, elle est brusquement rentrée en Amérique, laissant là leurs trois enfants, fuyant la guerre civile qui enflammait le pays.
Au moment où commence ce livre, Hannah quitte sa ferme «écologique» des Adirondacks, car ce passé sans épilogue la pousse à retourner en Afrique...

De chair et de sang, par John Harvey
éd. Rivages.



«Les rêves avaient commencé six mois après son installation, de façon sporadique d'abord, une ou deux fois par semaine, pas plus. C'était toujour des variations sur le même thème, les chats, l'escalier. En général, il se réveillait avant la dernière étape, la dernière scène, la forme humaine sur le lit.»
Après trente de bons et loyaux services dans la police de Nottingham, l'inspecteur principal Frank Elder a donné sa démission. Il a également quitté son épouse qui a une liaison avec un autre homme. Il s'est réfugié dans un cottage en Cornouailles, mais le passé continue de le hanter. Il est assailli par un cauchemar récurrent dans lequel apparaissent des dizaines de chats féroces et un cadavre en décomposition. En fait il ne s'est jamais remis d'une affaire non élucidée : la disparition, en 1998, d'une adolescente nommée Susan Blacklock. Deux psychopathes condamnés à cette époque pour avoir violé et assassiné une autre jeune fille restent pour Elder des suspects idéaux...

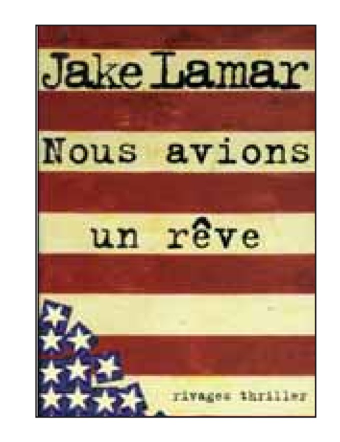
L'âme du chasseur, par Deon Meyer
éd. Seuil.



Véritable force de la nature, «P'tit» Mpayipheli s'est refait une vie honorable après sa mise au chômage par les services secrets Sud-africains lorsque la fille d'un vieux camarade de lutte lui demande son aide : son père a été enlevé et ses ravisseurs menacent de le tuer si elle ne leur livre pas la rançon bien particulière qu'ils exigent. Que faire ? Renouer avec un passé de meurtres et de corruption qu'il a eu du mal à mettre derrière lui pour sauver son ami ou le laisser tomber pour protéger sa nouvelle existence ?

Il n'hésite pas et les ennuis commencent : derrière le kidnapping, c'est en effet tout autre chose qui se joue et l'oblige à jouer son va-tout...

Nous avions un rêve, par Jake Lamar.
éd. Rivages.



«Sous les vociférations assourdissantes de la multitude déchaînée, l'un des officiers de police fixa le noeud coulant autour du cou de Harde, puis descendit les marches de la potence. L'autre officier se dirigea ensuite vers l'arrière de la scène et empoigna le levier qui devait ouvrir la trappe. Le jeune FYC entama un roulement de tambour et la foule se tut. Pendant quelques interminables secondes, tous les spectateurs, y compris Seth, se demandèrent s'ils allaient vraiment voir ce qu'ils savaient qu'ils allaient voir... L'officier de police tira sur le levier. Le roulement de tambour stoppa net, la trappe s'ouvrit et le corps de Hardee tomba dans le vide».Dans une Amérique future et néanmoins déjà présente, la guerre contre le crime et la drogue a conduit le pouvoir à ouvrir des camps de rééducation pour les toxicomanes et à multiplier les condamnations à mort. Les exécutions font même l'objet d'un show télévisé à succès.L'instigateur de cette croisade est l'attorney général, Melvin Hutchinson, qui a rétabli la pendaison car elle est la forme d'exécution la plus économique. Avec une cote de popularité au plafond, il pourrait devenir le premier vice-président noir des Etats-Unis....

Les charmes discrets de la vie conjugale, par Douglas Kennedy
éd. Belfond.



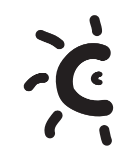
Pour ses intellectuels de parents, Hannah Buchan est une vraie déception. A vingt ans, au lieu de grimper aux barricades et de se fondre dans l'ébullition sociale des années soixante-dix, elle n'a d'autre ambition que d'épouser son petit ami médecin et de fonder une famille. Installée dans une petite ville du Maine, Hannah goûte aux charmes très, très discrets de la vie conjugale. C'est alors que le hasard lui offre l'occasion de sortir du morne train-train quotidien: malgré elle, Hannah va se rendre complice d'un grave délit.
Trente ans plus tard survient le 11 septembre et avec lui le temps du doute, de la remise en question, de la suspicion. Le passé de Hannah va resurgir inopinément. Et du jour au lendemain son petit monde soigneusement protégé va s'écrouler...

Adulte documentaire

Le Drame de Sainte-Hélène, par André Castelot
éd. Perrin.



Le 15 octobre 1815, l'oeil vissé à sa lorgnette, Napoléon découvre l'éboulis de rochers volcaniques qui constitue son domaine. Trois mois auparavant, il a doublé le cap Ouessant et aperçu pour la dernière fois la terre de France. Pour celui qui a porté la couronne impériale, s'ouvre le «temps de la couronne d'épines» entre un geôlier tatillon et acariâtre, sir Hudson Lowe, et une légende à forger avec la plume. Avec son talent habituel de conteur, André Castelot a rassemblé les mémoires et les souvenirs de tous les acteurs du drame de Sainte-Hélène, de Montholon et Las Cases en passant par Bertrand, Gougaud et, bien sûr, les Britanniques Maitland et O'Hearn. Dans une sorte de tapisserie historique qui emprunte aux meilleures sources, on voit non seulement l'Empereur vivre au jour le jour dans le réduit de Langwood, mais on discerne les caractères de ce huis-clos et les enjeux qu'il porte jusque la conscience politique des Français. André Castelot établit ainsi la chronique de la dernière bataille de Napoléon, celle qui le fait entrer dans la légende.

CENTRE CULTUREL 

Ils sont enfin là !



C'était vraiment des Petits Veinards, ces 167 enfants qui ont pu s'asseoir ce mercredi 20 septembre pour la première dans les magnifiques gradins de la salle des Fêtes.
L'Administration communale de Dison a mis ainsi à disposition des Disonais et Disonaises, un outil remarquable pour le meilleur confort de tous. Cette tribune entièrement rétractable et qui se replie électriquement sur une profondeur d'1,35 m au fond de la salle des fêtes est un petit bijou de 65.000 € , pour moitié pris en charge par la Communauté française.
Le Centre culturel qui en est le gérant et toutes les associations, vont pouvoir bénéficier de ce formidable outil.
L'Administration communale vient également de remettre à neuf, par l'intermédiaire du brasseur Deguelle, la cafétéria qui aura bien belle allure. Il ne restera plus qu'à équiper cette salle de nouveaux éclairages pour en faire un lieu de spectacle aux normes actuelles.

Cycle Les voyages du mercredi
Conférence projection - en collaboration avec Phodiac

Les îles du Cap Vert

Harmonie des contrastes

Un montage audiovisuel d'Henri Léonard.

Ancienne possession portugaise, l'archipel du Cap-Vert se compose d'îles très différentes les unes des autres.
Il y a les îles où le sable s'étend à l'infini comme Sal et Boa Vista.La majorité sont montagneuses comme São où se situe la capitale Praa, comme Fogo avec son volcan culminant à 2.829 mètres, comme Santo Antão aux paysages de montagnes époustouflants, comme São Nicolao au relief déroutant..

Il y a aussi São Vincente dont le chef-lieu Miindelo s'honore d'être la capitale intellectuelle de l'archipel, berceau d'écrivain, de musiciens, d'artistes renommés et dont Cesaria Evora est actuellement la brillante ambassadrice. La population est dans l'ensemble métissée car, au départ des colons esclavagistes , les nouveaux arrivants portugais ont vécu en symbiose avec les anciens esclaves.

Mercredi 11 octobre 2006 - 14h30
2,50 € donnant droit à une tasse de café
Salle des Fêtes, Place Luc Hommel
Réservations souhaitées - 087/33 41 81

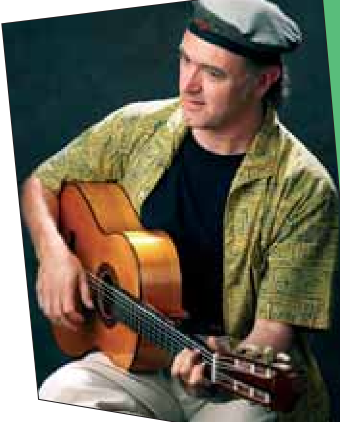
Cycle Les mercredis des petits veinards
Chansons

Raphy Raphaël

chante Solo Soleil

C'est un moment suspendu, un dialogue en «coeur à coeur», un événement fort entre un chanteur et son public

C'est un spectacle-chanson qui fait appel aux cinq sens et qui provoque des réactions étonnantes et «fleurissantes».
C'est un univers métissé de chansons «trésors» autant qu'épicé d'émotions et qui touche profondément.
Ce spectacle «tout public» et «tout terrain» se donne pour de «très petits groupes» en tout lieu et contexte favorisant une écoute «de bouche à ...oreille!»(un salon, un jardin calme, une chapelle, un grenier, une classe d'école...)
Ce spectacle se donne bien entendu «à voix nues».



âge conseillé: 5 - 8 ans

Mercredi 18 octobre 2006 - 14 et 16 h
Prix des places 4 € - groupes 3 €
Salle des fêtes de Dison, Place Luc Hommel
Réservations indispensables dès le mois précédent - 087/33 41 81

S'Nana

chantent PASSER'ELLES

... une invitation au voyage

Samedi 21 octobre
20h - salle des fêtes
DISON

12 € - Prévente : 10 €
Centre culturel de Dison
087/33 41 81
www.ccdison.be

Evénement
F te populaire

La nuit des petits monstres

Pour la troisième fois consécutive, c'est dans le domaine de La Cité de l'Espoir que nos petits monstres sont invités à se réunir. Déguisés en fée, en sorcière ou en fantôme, ils attendront le soir pour s'aventurer sur les sentiers obscurs à la rencontre des créatures de la forêt, à la recherche d'une douzaine d'animations plus horribles et farfelues les unes que les autres....

Au terme de leurs péripéties, tous les participants se rassembleront pour boire un grand bol de soupe au potiron et assister à un spectacle gratuit.

Ph : Raphaël Demaret

Les enfants seront encadrés par des adultes issus d'associations et de groupements locaux (Le Patro, l'Elan, La MaiZon, les associations de parents des écoles et la Cité de l'Espoir).
Activité gratuite et ouverte à tous ceux, grands et petits, qui seront déguisés. Petite restauration payante.
Attention ! Les participants doivent impérativement se munir de bonnes chaussures d'extérieur ainsi que d'une lampe de poche.

Mardi 31 octobre 2006 - départ entre 17 et 18h
Gratuit
domaine de La Cité de l'Espoir - Andrimont
Infos - 087/33 41 81

Evénement
Création

Synthé-Folie's

Après Sax-O-Folie's 05, imaginez cette fois dix-sept synthés rassemblés autour d'un projet commun, le Keyboard Sound Orchestra !

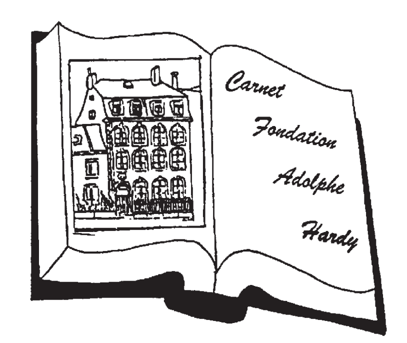
Les participants à nos ateliers synthés, dirigés par Richard Chardry, nous entraînent à revisiter les grands standards des années soixante à nos jours... James Last, J.M. Jarre, André Brasseur, Glenn Miller , les Shadows...
De façon inédite l'orchestre se présente en sections qui jouent les partitions de différents instruments (cordes, trompettes, trombonnes, choeurs, batterie...). Egalement sur place le véritable orgue Hammond avec sa cabine Leslie!

Une soirée nostalgie à ne pas manquer.

Samedi 4 novembre 2006 - 20h30
5,00 €
Salle des fêtes de Dison - place Luc Hommel
Réservations indispensables - 087/33 41 81

CARNET DE LA FONDATION ADOLPHE HARDY

Cette page est concédée par le Centre culturel à la Fondation Adolphe Hardy. Textes et illustrations sont sous l'unique responsabilité de cette dernière.



Pensez-y :

Fais-toi pardonner d'être heureux par ceux qu'étreint le mal de vivre.

Adolphe Hardy.

Une mort inutile, celle de Joe ?

Pour un objet dérisoire, un MP3, au milieu de la foule de la gare de Bruxelles-Central, Joe, un ado de 17 ans est assassiné de sang froid par deux autres adolescents de son âge.

Les coupables seraient arrêtés, mais les responsables vont-ils l'être ?

Notre société, nous tous avec elle, est en cause de cent façons : la faiblesse des parents, la démission d'une école à deux vitesses, l'absence de surveillance, une justice de classe, les scandales journaliers, la perte de repères, les inégalités flagrantes.

Un crime gratuit si des mesures énergiques ne sont pas prises pour éradiquer de façon récurrente les causes réelles de notre civilisation en déliquescence.

Que les coupables soient punis dans des délais raisonnables, que la justice donne par exemple une image digne de son rôle. Que les décideurs politiques offrent un avenir décent à tous, qu'ils traquent les cumuls, les abus, les scandales, qu'il développent par le sport, la culture et l'exemple une société qui se respecte et respecte les autres, avec des droits et des devoirs.
Pas de réformettes préélectorales, mais des réponses claires et précises à toutes ces situations.
Il y va de l'avenir de tous, à réaliser d'emblée et à suivre de près.

Souvenir, souvenir…

Henri Wislet (1914-1989)



Il est né à Dison, le 31 juillet 1914, rue Trauty. Brillant élève chez les frères Maristes. Il apprend en compagnie de son père le métier de carreleur chez Donneux. Marié à Jeanne Van Heck il est le père d'un fils, en attente d'un deuxième enfant avant d'être mobilisé. A la fin de la guerre, il habite Mont où naîtront 2 autres enfants. Pour nourrir sa famille, il devient livreur de charbon chez Falla et Defraiteur. Souvent il revenait à pied de la gare de l'Est à Mont portant un sac de 50 kgs de charbon en économisant l'argent du tram. Il travaillera dans le bâtiment puis aux usines Impéria à Nessonvaux.

Engagé très jeune, il a défendu avec succès les meilleurs rôles à Pro Familia, Les bons vivants, Lu Steule Wallonne, Amon nos Autes, La Jeunesse Montoise mais surtout au Cercle Saint-Jean-Baptiste avec les Djoyeux Montwès dont il devient président en 1977 et où il assumera toutes les tâches. Sans être écrivain, il a été un remarquable serviteur du théâtre wallon et y a même entraîné sa femme et l'une des filles. Jamais il n'a failli à ses devoirs envers son pays, son travail, sa famille.

Cet ardent défenseur de la langue wallonne nous a quittés le 23 avril 1989, mais il est présent dans nos coeurs et dans le souvenir de beaucoup de Disonais et de Disonaises.

J.G. Texte et photo de sa fille Germaine

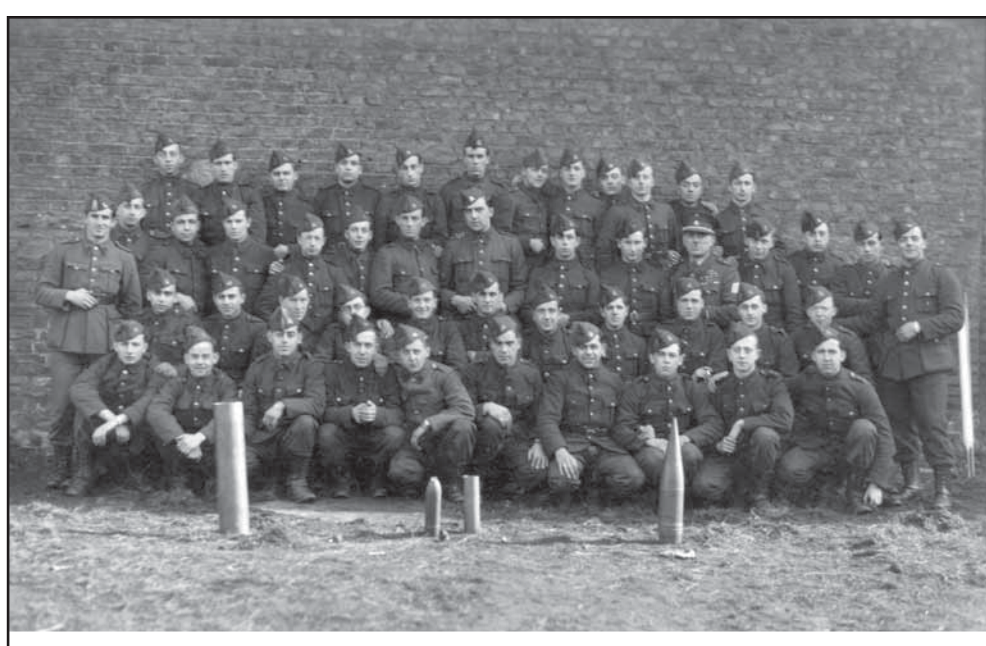
Nicolas Delrez (1923-2006)



Né le 30.12.1923, il décède le 9 juin 2006 et repose au cimetière de Soumagne. Il épouse Mariette Dubois, le 26 juillet 1950 sans jamais quitter sa commune natale. Pourrait-on se satisfaire de ce qu'il appelait «La vérité du silence ?». Intelligent d'esprit et de coeur, travailleur opiniâtre, obstiné mais lucide, proche de la nature, de l'art, de la musique, du sport. Proche des gens et des choses de la vie, proche des jeunes, des enthousiastes, des passionnés, aussi de ceux qui doutent, qu'il faut convaincre. Comme étaient agréables, à l'esprit et à l'oeil, les citations qui s'inscrivaient complices dans sa prose. Dans la recherche d'un meilleur qui n'est jamais définitif qu'il se plaisait à rappeler dans le cadre de son projet pédagogique «Homme, ouvrier, citoyen». Pour toujours il restera présent dans nos pensées, ce maître d'école, professeur émérite né pédagogue, animateur, organisateur, entraîneur... Merci pour tout et de tout coeur ! La Fondation Adolphe Hardy doit à Nicolas Delrez comme à Louis Dernier, aidé par Charles Halleux et à l'Amitex d'être en possession d'un précieux métier à tisser de 1776 et de tous les accessoires d'un petit musée du textile à Dison. A ce titre, nous devons à ces hommes d'exception de rester toujours vivants parmi nous. Nous sommes fiers et heureux de les avoir connus.

J.G. Texte de Armand Grosjean. Photo Joseph Pironnet.

DANS L'ANCIEN TEMPS



Les soldats disonais de la classe 1940 au fort de Battice.
Collection P.B.



Tissage Franquet
Dison, une fête de décorés aux ateliers Franquet vers 1945.
Don de Lucien Simon (†).

DANS NOS SOCIÉTÉS



Mont-Dison Cercle Royal St-Jean-Baptiste
Samedi 7 octobre 2006 à 20 h
Par la compagnie du Plat'ô présente
PAF (en prévente) : 6 € - PAF le jour de la représentation : 8 €
Infos et rés : Mme Born tél. 087/35 17 93 Gsm : 0472/815296.



La prochaine promenade Georges Zeyen à Dison

Les curieux de notre patrimoine disonais auront l'occasion d'en découvrir une partie en parcourant les 7,5 km de cette boucle sous la conduite d'un guide. Le départ aura lieu le dimanche 15 octobre à 13 h 30 devant l'église St-Fiacre (esplanade de la Libération). Histoire locale, architecture, nature et autres surprises ne manqueront pas d'étonner les participants. Renseignements au tél. 087/338219 avant-midi de préférence.

Maltraitance : Témoignage de Tim Guenard

Eglise St-Fiacre à Dison
15 h le jeudi 2 novembre - PAF Libre.
Poignant témoignage d'une enfance dévastée par la maltraitance mais surtout un magnifique éloge de l'amour, du pardon, de l'espérance et de la vie. Quand on lit, quand on l'écoute, on en ressort meilleur ! (Autour de 3 livres : Plus fort due la haine (autobiographie), Les tagueurs de l'espérance. Quand le murmure devient cri (Presses de la Renaissance). Renseignement M. Carabin 087/35 24 74. Pour les plus de 12 ans.

DANS NOS SOCIÉTÉS

Les Amis des cartes d'Andrimont

Vous convient le lundi et le jeudi après-midi 13h30 à 18 h.
Parties de Whist pour débutants et autres.

Au Pavillon d'Ottomont - rue Maurice Duesberg - Inscription : 15 €

Les ateliers des FPS

Le comité des Femmes Prévoyantes Socialistes de Dison vous invite à participer à l'atelier de peinture sur soie et à l'atelier terre.
L'atelier de peinture sur soie est ouvert à tout public. Le lundi, pour les adultes de 20 à 22 h. Prix de l'abonnement : 25 € pour dix séances, forfait pour la soie et les couleurs.
Le mercredi, nous accueillerons les jeunes à partir de 10 ans de 15 à 17 h. Abonnement 12,50 € pour dix semaines. Prix accessibles à tous pour les fournitures. L'atelier de peinture sur soie est implanté rue de l'Industrie 44 au Centre culturel et sportif au 1er étage.
Pour tous renseignements : tél. chez Mesdames Formatin 087/31 60 70 - Lejeune 087/22 98 58 - Grandmaire 087/33 18 77 - Brauwers 0498/787778.
L'atelier terre est aussi ouvert à tout public à partir de 16 ans.
Cet atelier est situé Avenue Jardin Ecole à Dison (Bâtiment RTG AI)
Le mardi de 9 à 12 h et le jeudi 21 septembre de 19 à 22 heures.
Informations : Mme Banneux 087/31 65 16 ou 0494/21 17 42.
Plus de détails pour l'atelier poterie seront diffusés dans notre édition d'octobre. Ces activités sont organisées grâce au Service des Affaires culturelles de la Province de Liège.

Commission d'Animation d'Ottomont

Fête des Seniors - Samedi 18 novembre 2006

La commission organise le samedi 18 novembre 2006 sa traditionnelle fête des Seniors en la salle de la «Court'échelle» située rue Albert de t'Serclaes à Andrimont. L'ouverture des portes se fera à 13 heures, le début du spectacle à 14 h, celui-ci se déroulera en 3 parties.
Le goûter spectacle vous sera offert gratuitement, chaque année vous êtes très nombreux, pour vous dire qu'il est prudent de réserver vos places.
Votre bulletin de participation ou simple coup de téléphone soit à Mathieu Drèze 0476/47 83 19, Albert Schlim 0494/98 55 91, Marcel Renard 087/33 52 34 ou 496/48 59 54. Un après-midi à ne pas manquer, un tout nouveau spectacle, costumes chatoyants, sketches, chansons, tout vous emportera en rire et en tendresse. Avec Francine Demaret et sa troupe, à l'animation musicale René Malengraux.

Bulletin d'inscription Fête des Seniors 18/11/06

Nom et Prénom : . . . .
Adresse :. . . . .
Localité : . . . .
Téléphone :. . . . .
Nombre de place(s) : . . . .

Aidez-nous à procurer un peu de bonheur

Dans peu de temps, nous serons déjà aux fêtes de fin d'année et à cette occasion pour le réveillon de Noël, la commission désire réaliser quelques moments de bonheur soit à une famille en difficultés, soit à un enfant malade ou handicapé, la réalisation d'un souhait ou d'un rêve pourquoi pas et dans la mesure de nos moyens nous ferons tout notre possible pour que ce Noël 2006 procure beaucoup de joie et de bonheur.
Pour cette réalisation nous avons besoin de vous d'une façon très simple en nous faisant part d'un cas que vous pourriez connaître dans votre quartier ou votre entourage en nous écrivant une petite lettre qui restera anonyme. Bien entendu cette opération se réalisera dans notre commune (Andrimont-Dison).
Bien vite à votre plume et votre courrier qui sera adressé à Marcel Renard, allée du Bourgmestre Miessen 4 - 4821 Andrimont - Tél. 087/33 52 34 - Gsm 0496/48 59 54, la lettre qui sera retenue aura un suivi avec la personne qui nous aura adressé ce courrier en précisant le souhait à réaliser. Date limite des demandes : le 10 novembre 2006.
Le jour même du réveillon de Noël, le Père Noël accompagné des membres de la Commission d'animation du quartier d'Ottomont se rendront au domicile de la personne retenue et d'avance merci de collaborer avec nous à ce moment de bonheur pour un être qui vous tient à coeur.

A l'occasion de la Foire aux Macarons du lundi 16 octobre
Nous tiendrons comme l'an dernier le parking sur le site Interlac au profit de ses actions «Coup de coeur» qui auront lieu le dimanche 25 mars 2007 en la salle des Fêtes de Dison.

Souper Choucroute Alaaf

Samedi 4 novembre 2006 dès 19 h
Mont-Dison Cercle Royal Saint-Jean-Baptiste

Au menu : Saucisse de Francfort, saucisse fumée, lard, choucroute, purée.
Afin de faciliter l'organisation de Souper du 4 novembre, il est impératif de rentrer le talon ci-dessous pour le jeudi 2 novembre 2006 au plus-tard aux adresses suivantes :
Herbert Huynen rue de Mont 177 à 4820 Dison Tél. 087/33 14 30 Roger Brandt rue de Mont 166 à 4820 Dison Tél. 087/33 87 12 Jacky Wechseler route de Mont 5 à 4890 Thimister Tél. 087/89 11 23
Reinhold Seffer rue Albert 1er 84 à 4820 Dison Tél. 087/33 17 48 ou 087/31 69 94 en soirée. P.A.F. 11 €
Les organisateurs vous remercient d'avance pour votre participation.



Réservation souper du 4 novembre 2006 à 19 h

Nom : . . . .
Prénom :. . . . .
Adresse :. . . . .
Désire réserver .... choucroute(s) au prix de 11 euros par personne.
Signature.

Grand Concert Mozart avec La Cigale

Pour clôturer l'année Mozart en beauté, 3 grandes sociétés régionales ont décidé de collaborer pour vous présenter un tout grand concert consacré à Mozart. Ainsi, sous les baguettes talentueuses de Jean-Marie Cremer et d'Alain Willems, l'Orchestre Symphonique Pro Musica de Welkenraedt et les chorales verviétoises « La Cigale » et « La Société Royale l'Emulation » auront le plaisir de vous interpréter notamment le « Concerto de Clarinette », la « 40e Symphonie» et la « Messe du Couronnement ». A noter, les solistes sont de jeunes artistes montants de Verviers et environs.
Ce grand rendez-vous musical ravira les oreilles de tous les mélomanes. Places numérotées. Réservation conseillée. Lieu: Eglise Saint-Remacle Verviers Date: Vendredi 27 octobre 2006 - 20.00h
Prix: 12 € (10 € en prévente)
Renseignements et réservations au 087/ 39.30.30 (h de bureau) ou 087/33 18 90 (soir)

Mouvement – Composition Electronique - Chant

L'atelier artistique Perception ouvre ses portes à Andrimont .

Parallèlement à ses activités de chanteuse soliste et de coach vocal à la Performing Arts School , l'andrimontoise Carole Simons , ouvre un atelier artistique «Perception» à Andrimont.
Habituée au coaching , elle prépare surtout les étudiants de la Popacadémy de Waimes pour les enregistrements , les auditions et les concours …
Carole Simons est une pédagogue du chant diplômée , formée mondialement dans le domaine classique . Elle compte parmi ses étudiants en variété la gagnante du prix du public du concours «Single Star » , des chanteurs qui décrochent des contrats , une des participantes de la tournée « Night of the Prom's » , ….
Pourquoi ce nom «perception» ?
«Parce que tout être humain perçoit la vie avec sa propre vision des choses, que ce nom évoque l'éveil que ce soit à soi ou au monde qui nous entoure.
Perception est un programme d'enseignement de l'art et de la performance scénique par des techniques de bases adaptées à chaque personne inscrite . Pour se passer dans des conditions agréables et épanouissantes , j'ai fortement limité le nombre de places disponibles.
Pour l'instant, il y a des formules concernant des formations du chant variété comme classique pour des ados et des adultes , en fonction des budgets et des buts visés , un atelier de danse de salon de manière épisodique (professeur à définir) , un atelier de «mouvement» le samedi pour très jeunes enfants et de la danse moderne pour enfants jusque 10 ans sous l'aile de la jeune danseuse Céline Poumay , quelques heures de composition électronique - de la techno et autre - donné par le créateur Jonathan Vanbersy (de Tellside), deux week-ends de chant en Flandre ou dans les Fagnes et un stage de 7 jours en Irlande début juillet 2007 ….
J'ajouterai que Tellside va bientôt sortir un album et que c'est une réelle chance pour les compositeurs en herbe (ados ou adultes) de pouvoir compter sur la participation de Jonathan en tant que coach . Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 9 octobre .
«Perception» a aussi la particularité d'offrir un programme à la carte , en plusieurs langues , adaptable . Prenons le programme à la carte : si une personne souhaite avoir une heure de chant pour son plaisir , c'est tout à fait possible , il en va de même pour la composition électronique et la danse .
La partie «mouvement» marquera le coup d'envoi dès le 30 septembre .
Quant aux autres sections, nous débuterons en octobre pour éviter le rush de la rentrée et terminerons en mai pour laisser la concentration se porter sur les examens«
Pour toute question concernant le parcours de Jonathan veuillez étancher votre curiosité sur le site http://www.tellside.be/Biographie/Biographie.html .
Pour toute information , elle est à votre écoute au 087.35.42.37 ou par e-mail : eclairedelune@laposte.net
Adresse de l'atelier : 91 route de Henri-Chapelle , 4821 Andrimont .

Bon de réduction à découper

Réduction de 5 % pour les programmes de l'atelier Artistique Perception , 91 route de Henri-Chapelle , 4821 Andrimont , sur présentation de ce bon . Ce bon concerne les sessions de mouvement et danse pour enfants composition électronique , chant (mini – light – complet) .
Offre non cumulable . Valable jusqu'au 9 octobre 2006 . Infos : Carole Simons (tél :087.35.42.37)

Dans nos sociétés

Neufmoulin a fait la fête…

La Régie des Quartiers Havre-SAC, asbl inaugurait le week-end des 15 et 16 septembre derniers la première édition de sa fête de quartier.
Vendredi soir, bon nombre se déhanchèrent au rythme des « Disparates », tandis que samedi après-midi, la place J. Roggeman prenait des airs de plaine de jeux pour le plus grand bonheur des petits et des grands…
Cette manifestation fut l'occasion de rencontres ou d'échanges sympathiques et conviviaux où les habitants ont eu plaisir à se retrouver en famille et/ou entre voisins… Vivement les prochaines éditions !!!
Nos plus vifs remerciements vont à nos partenaires, l'asbl « Espace-Rencontre » et le Centre culturel de Dison.



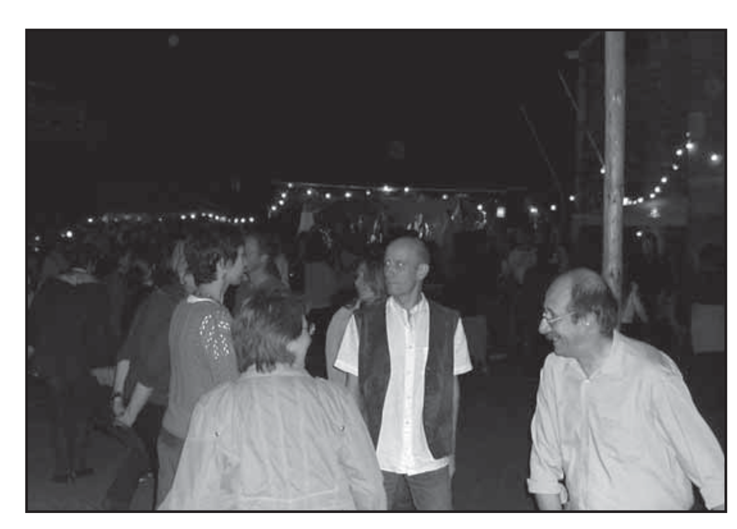
La fête à Andrimont, une réussite!

Le 2 septembre dernier a eu lieu sur la Place du Village la nouvelle édition « d'Andrimont en fête » et le moins que le puisse dire est que le résultat a dépassé toutes les espérances.



Le groupe ELAN (Equipe des Loisirs Andrimontois) avait fait le pari un peu fou de remettre sur pied les fêtes d'antan avec pour seul et unique objectif d'inciter les villageois(es) à se rencontrer dans une démarche apolitique et citoyenne. Et, ils ont été nombreux à répondre à l'appel.

En effet, durant cet après-midi, jeunes et moins jeunes ont pris d'assaut les différents stands mis à leur disposition et se sont essayés aux jeux d'adresse, à l'escalade du mat de cocagne ou encore aux tournois de pétanque, de volley et à la course de trottinettes dans la joie et la bonne humeur. Toutes les conditions étaient rencontrées pour faire de cette journée un moment de pur plaisir, même le soleil était de la partie.



En soirée, le talentueux groupe folk « Foû d'vos Sokètes » a entraîné les villageois de tous âges dans des danses variées, pour le plus grand plaisir de tous, sur la place du village, toute illuminée par des lampions multicolores.

Gageons que cette première édition ne sera pas la dernière ! Merci encore à toutes et tous, qui de près ou de loin, nous ont encouragé, aidé ou qui ont partagé avec nous ces instants.

Premières communions

Paroisse St-Fiacre - Dison

Nous informons les parents des enfants qui désirent faire leur première communion en 2007 qu'une réunion obligatoire pour information et inscription aura lieu en l'église St-Fiacre le samedi 18 novembre à 10 h précises.
A cette réunion, il est nécessaire de se munir du carnet de mariage ou d'un certificat de baptême de l'enfant (à se procurer dans la paroisse du baptême). La présence des enfants n'est pas souhaitée.

Si vous êtes dans l'impossibilité d'être présent à cette réunion, il est indispensable de vous faire remplacer par un adulte proche de l'enfant (grands-parents, parrain, marraine,...). Nous ne pourrons inscrire les enfants non représentés à cette réunion.

Nous serons très heureux de vous rencontrer et de répondre à vos questions. En outre, nous sommes disponibles tous les dimanches après la messe de 10 h.

Coin du wallon

Raisonâbe

Dju n'sés pus qui c'est djèrîn'mint
Qui m'a dit fât esse raisinâbe
Dju li a dit tot séplumint
Astheur dj'èn n'è sos pus capâbe
Raisonâbe dju v'dumande on pô
Comme si dj'aveus l'tiesse a çoula
C'est s't'on truc po duv'ni gaga
Ou duv'ni sérieus comme on pâpe

Po çoula dj'n'a né l'vocation
Li méne c'est du fer rire les djins
Et si m'prind mînme p'on bouffon
Sèyîz pâhules ça n'mu d'rindje nin
Mins dju m'èn n'è rind compte astheûr
Tot compte fait c'n'est né d'mi qu'on rèye
Et c'est çoula qui fait m'boneûr
On rèye avou mi... c'n'est né parèye.

Les tchapês

Si vos înmé bé les tchapês
Loukîz les ménes comme i sont bês
On les fait tot exprès por mi
Et dju n'tchipote co mâye so l'prix
Avou on seûl du mes tchapês
On neûrireût tote one famile
Mins dju n'mu fait né dèl bile
Po les cis qui n'magnèt jamais
Dju ète po des forteunes so m'tiesse
Dju candje tot les djoûs sorlon m'gosse
Ca fait pårtèye du mes ahèsses
Et ma Fwè si c'n'est né les vosses
Si v'n'avez ré è vosse t'achète
Coula n'mu tracasse né du tout
Tins qu'd'j'a tot les tchapês quu d'j'vous
Pace quu dju m'lome... Elisabeth
... Et si n'aveut qu'les tchapês...

Djosèf Jaegers.

Courrier des lecteurs

Fête retrouvée à Andrimont-Village

On le sait, jadis chaque village, voire chaque quartier avait sa fête. Et nous, ce samedi 2 septembre, à Andrimont, on a retrouvé la fête du village.
Public clairsemé l'après-midi, mais le soir, pour le bal aux lampions «quèn ambiance ti»... ! Vu le grand nombre d'enfants, l'orchestre «Fou d'vos sokètes» à d'abord joué et animé des danses spécialement pour eux. Puis, sans se faire prier, ce sont les adultes qui ont rejoint la piste. Et beaucoup d'enfants sont restés, sans plus réclamer de «Rap», comme ils avaient fait au début...
Et les danseurs, suivant les directives du meneur de danses s'en donnaient à coeur joie. De l'amusement, du plaisir, il y en avaient. Ca c'est le bal Folk... avec des danses d'autrefois. Pas mal de danses de groupe : cercle circasien, gigue, valse écossaise... où on change de partenaire après chaque figure. Et ainsi on fait connaissance... peut-être avec un voisin avec qui on n'a jamais dit plus qu'un bonjour ça va ... ? Qu'on ne connaît que de vue... et avec qui c'est l'occasion de faire un peu plus connaissance ! Il y a aussi des danses de couple : valse, scottish, polka, mazurka... Puis aussi des danses en chaînes, très faciles, d'origine bretonne. Sans oublier les fameuses «bourrées» de France. Et encore...
On a remarqué aussi plus d'une vingtaine de «têtes inconnues» au village. Ce sont des amateurs de ce genre de danses qui n'ont pas hésité à faire quelques dizaines de kilomètres pour nous rejoindre. «Quel beau cadre cette place»!, me disaient certains «Vous faites ça chaque année?» Pourquoi pas ?...
Félicitations en tout cas aux initiateurs et aux organisateurs de cette fête du village, et encore merci.

Etienne Dewals. - Andrimont.

REPROTAGES

Frieda et Dison: une grande histoire de coeur

Accueillie en 1956 dans une famille disonaise, l'Autrichienne Friederike Haiberger n'a jamais vraiment coupé le cordon avec sa commune d'adoption. Pour preuve, elle est venue assister au vernissage de son ami peintre Klosaras le 19 août dernier, à la Fondation Adolphe Hardy. Elle en a profité pour retrouver ceux et celles qui ont compté dans son enfance.

Pour comprendre ces liens privilégiés qui unissent Friederieke, dite Frieda, à une poignée de Disonais, il faut remonter cinquante années en arrière quand par l'intermédiaire de l'abbé Gilson, des jeunes Autrichiens furent hébergés quelques mois dans les familles chrétiennes de la commune.
Frieda n'a que dix ans quand elle arrive chez les Demez en 1956. Elle y trouve la chaleur d'un foyer, des parents, un frère, une sœur et le confort qui lui avaient jusque là manqué. Frieda était née quelques années plus tôt, en 1946, des amours d'une fermière sans mari et d'un soldat américain. Sa mère l'avait alors confiée à une amie qui deviendra sa grand-mère.
Elle passera cinq mois inoubliables à Dison. Ses copains de jeux sont les enfants des voisins et des amis de la famille Demez: les Goeders, les Mathieu, les Monbrun, les Marlot. Rentrée au pays, elle n'oubliera jamais ces jours heureux. Elle a 60 ans aujourd'hui et quand elle en parle, ses yeux brillent encore d'émotion. «Pour moi, c'était le paradis» dit-elle avec les quelques mots de français qu'elle a gardés de son séjour en Belgique. Bien des années plus tard, elle a d'ailleurs couché ses souvenirs sur le papier. Son livre «Mensches Kind» raconte cet épisode marquant de sa vie et toutes les découvertes qu'elle a faites en arrivant ici. Comme la chasse d'eau fascinante du WC, chez les Demez. Mais aussi la phrase magique qu'elle prononçait en français «Je suis la petite Autrichienne» et qui lui ouvrait toutes les portes. Grâce à elle, les Disonais lui offraient tout ce qu'elle voulait. Elle se souvient aussi des terribles inondations de 1956 et de l'arrivée du roi venu soutenir les personnes sinistrées. Elle l'avait rêvé sur un cheval en manteau d'hermine avec un sceptre d'or. Elle fut consternée de voir que c'était un homme comme tout le monde, habillé comme son «papa», monsieur Demez. Elle se souvient aussi de la première fois où elle a vu la mer, à Blankenberge et de son initiation aux joies de la natation.
Frieda l'avoue, le retour en Autriche fut difficile. Elle reviendra en 1959, puis quelques fois au cours de sa vie. Sa carrière professionnelle, elle la tracera au sein d'une fabrique d'électronique, dans le secteur «Ideemanagement». Elle a 60 ans aujourd'hui, deux grands enfants dont un fils avocat qui a dû défendre le peintre Klosaras «Pour payer mon fils, il lui a donné une toile. C'est comme cela que leur amitié est née et que j'ai fait sa connaissance» explique-t-elle. Intéressée par l'art, mais aussi la littérature et surtout la nature humaine, Frieda a écrit récemment un second livre, où elle joue avec les mots sur fond de critique sociale. Quant à son dernier séjour à Dison, il fut non seulement l'occasion de soutenir l'exposition du peintre, mais aussi de retrouver les amis disonais si chers à son cœur.


Frieda à droite accompagnée par Joseph Gélis de la Fondation A. Hardy et Paulette Marlot, son amie d'enfance.

Christel Adrien

Une invasion à la grotte Bebronne !

A l'occasion de l'anniversaire d'une de leurs aînées, la famille Bebronne a décidé de se réunir au Trôkay. Une partie de l'arbre généalogique retrouve ses racines au plus ancien monument de notre patrimoine communal. Le groupe, fort d'à peu près cinquante participants, a quitté la région bruxelloise en autocar et après une visite à Spa, arrivait ce dimanche 20 août à 13 h 30 à la scierie Delhez à Mont-Dison.
Accueillis par leurs guides locaux, G. Zeyen et son épouse. Ils débarquaient de très belle humeur mettant ainsi un rayon de soleil dans cette journée plutôt grise munis de leur pique-nique, ils se sont engagés sur le chemin de Clisore.
La jubilaire, admirable de vitalité, cumulait les titres de maman, grand-maman, tante et autres. Chacun retrouvait ou découvrait avec émotion les endroits qui étaient les cadres de maints souvenirs (maison familiale au village, campagne environnante et naturellement, la grotte Bebronne).
Arrivés au site, on s'installe pour pique-niquer en écoutant quelques détails «folkloriques» extraits de l'historique familiale et es explications concernant l'endroit. Une partie du groupe tenait à ne quitter la grotte qu'après avoir visité le début de l'antre local, ils ont pu aller jusqu'à l'endroit où le laboratoire avait été aménagé. Une chauve-souris, dérangée dans son sommeil est venue virevolter au-dessus du groupe et sans doute rassurée quant à la qualité et aux bonnes intentions de ses visiteurs a tôt fait de reprendre sa sieste.
Le temps imparti à cette activité a été trop consommé, le programme du voyage prévoyait la visite de quelques fleurons touristiques de notre région. Rappelons que cette grotte est classée par le Spéléo-Secours comme une des plus dangereuses de Belgique, ses galeries étroites et sinueuses ne peuvent se pratiquer qu'après une sérieuse préparation.


Le groupe arrive à la groote.


L'accès à la grotte lors d'un coup d'eau le 14 septembre 1998.

Miss Belgique sera-t-elle Disonaise ?



Cela dépend aussi de vous... L'Andrimontoise Celine Degives est Miss Province de Liège et participera à l'élection de Miss Belgique le 19 décembre prochain. La connaissance du néerlandais étant un sérieux atout, Céline voudrait suivre un séminaire résidentiel au Céran. Pour l'aider à financer ce projet, venez nombreux au souper spaghetti organisé le samedi 11 novembre 2006 à 19 h à la salle de l'école du Centre, place Communale 2 à 4821 Andrimont. P.A.F. : Spaghetti Adulte + dessert : 8 € Spaghetti enfant + dessert : 4 €. - Boissons à prix démocratiques. - Grande Tombola. - Animation musicale. Renseignements et réservations : Martine Smets : 0475/506676. - Céline Degives : 0494/653740. - Joëlle Huet : 0485/764645. Email : smetsmartine@hotmail.com ou celine.0456@hotmail.com Réservations souhaitées pour le 7 novembre au plus tard.

SPORTS

Centre de Yoga de Dison



A Repris ses activités le 11 septembre au Centre de yoga de Dison rue du Commerce 21
Yoga - Stretching - Sophrologie
Info : 087/311577 - Asbl Etre en Yoga



Les Volontaires

Samedi 14 octobre 2006 dès 19h00
Souper moules
ou Boulette(s)
au Cercle Royal Saint Jean-Baptiste à Mont-Dison
Organisés par la Société Royale de Gymnastique « Les Volontaires »

1er Lotto Quine

organisé par les Volontaires de Dison - rue Neuve 79 - 4820 DISON
Vendredi 10 novembre 2006 - à 18 h 30 - Nombreux lots

Domenergym

Hall Omnisports d'Andrimont - rue Pire Pierre 30 Bis
Téléphone : 07/447321 - Gsm : 0496/922285

Salle 2 : Lundi de 19 h à 20 h
Salle 3 : Mercredi de 20 h à 21 h

Tarif : 3 € la séance ou 30 € pour 12 séances
Fermé les jours fériés.



La Royale Nationale

Horaires des répétitions :
Poussins (3 à 5 ans) Mardi de 17h30 à 18h30
Fillettes (6 à 12 ans) Lundi de 17h30 à 19h00 - Jeudi de 17h30 à 19h00
Garçons (6 à 13 ans) Mardi de 18h30 à 20h - Vendredi de 18h30 à 20h00
Adultes (14 ans et +) Mercredi de 20h à 21h
Demoiselles Mercredi de 15h00 à 17h00
Dames Mardi de 20h30 à 22h00
Remise en forme Jeudi de 19h15 à 20h30 (+ de 16 ans)
Aérobic - Abdo-Step Vendredi de 20 h à 21 h 30
Acrogym (mixte) Mercredi de 17 h à 20 h
Venez nous rejoindre au local rue de l'Industrie 44 à 4820 DISON.

Billard à 3 bandes
Dison est en Division 1 Nationale!

Pour la première fois une équipe disonaise accède en division 1 nationale de coupe d'Europe ! Notre équipe est composée de : Frédéric Mottet, Alain Clabots, Dany Boutet, Benoît Ramaekers. C'est d'autant plus exceptionnel qu'elle est seulement la seconde équipe liégeoise à atteindre ce niveau de la compétition...

Qu'est-ce que la coupe d'Europe ?
Il s'agit d'un tournoi interclubs national qui se joue par équipes de 4 joueurs. Le mode de jeu est le 3 bandes et se joue sur les billards 'grands formats' (2 m 84). Il y a 4 divisions et dans chacunes d'elles, toutes les équipes se rencontrent en matches aller et retour (away-at home), totalisant des points de matches tout au long de la saison sportive.

En fin d'année, l'équipe gagnante de sa poule est promue dans la division supérieure. Ce n'est qu'en 1ère division que l'équipe gagnante disputera réellement la coupe d'Europe avec les vainqueurs des autres pays participants.

A ce niveau de la compétition, rares sont les équipes qui ne se paient pas, grâce à des sponsors, les services d'un ou de deux joueurs professionnels pour tenter de remporter cet interclubs au niveau belge et ainsi disputer « la coupe d'Europe ». Ceci amène nos 4 Disonais à devoir affronter des joueurs figurant parmi les meilleurs mondiaux : Raymond Ceulemans (BE), Frédéric Caudron (BE), Dick Jaspers (NL), Torbjörn Blomdahl (SE), Roland Forthomme (BE), etc. ...

C'est bien sûr une occasion rare pour tous les amateurs de billard de notre région de pouvoir venir admirer « de près » ces stars du 3 bandes ! Et une incroyable récompense pour nos 4 Disonais qui vont rivaliser avec les meilleurs.

L'équipe 1 du RBC disonais-WYMA BAIROLLE est composée de :

Frédéric MOTTET
Alain CLABOTS
Dany BOUTET
Benoît RAMAEKERS





B.C. LUGO :	Blomdahl T. • Jaspers D. • Forthomme R. • Spoormans M.
K.B.C. ZANZIBAR 1 :	Merckx E. • Christiani D. • Daniëls R. • Mues J.
B.C. DEURNE :	Caudron F. • Leppens E. • Burgman R. • Van Erp J.
BILJART EXPRESS 1 :	Van Kuyck F. • Valentijn G. • Claessen J. • van Litsenborgh G.
B.C. LA COURONNE :......	De Backer P. • Forton F. • Uytdewilligen R. • Winkelmans L.
B.C. MISTER 100 :	Ceulemans P. • Tijssens J. • Ceulemans K. • Ceulemans R.
B.C. WESTHOEK :	Van der Stappen J. • Goelen P. • Zuykerbuyck N. • Vermeer A.
B.C. HERENTALS :..........	Habraken H. • Smolders L. • Roofthooft M. • Meylemans G.
KON. KORTRIJKSE :	Bitalis R. • Blauwblomme H. • Reverchon J. • Van Brabandt P.
B.C. QUALITY-ZELE :	De Bruyn J-P. • Martens F. • Kesteloot P. • Van der Voorst G.
T.B.A. HALPACO :...........	Philipoom J. • Van Beers B. • Janssens D. • Van Dijck R.

mardi 26-09 :	BC Mister 100 - Lier 1	-	RBC disonais - WYMA BAIROLLE 1
lundi 02-10 :	RBC disonais - WYMA BAIROLLE 1	-	Kon. Kortrijkse - Gulf 1
lundi 09-10 :	RBC disonais - WYMA BAIROLLE 1	-	BC Biljart Express 1
mardi 17-10 :	BC Herentals 1	-	RBC disonais - WYMA BAIROLLE 1
lundi 23-10 :	KBC Zanzibar - Qualitraining 1	-	RBC disonais - WYMA BAIROLLE 1
lundi 30-10 :	RBC disonais - WYMA BAIROLLE 1	-	BC la Couronne 1
lundi 13-11 :	BC Lugo 1	-	RBC disonais - WYMA BAIROLLE 1
mardi 21-11 :	BC Quality - Zele 1	-	RBC disonais - WYMA BAIROLLE 1
lundi 04-12 :	RBC disonais - WYMA BAIROLLE 1	-	BC Deurne - Verheyen Graphics 1
mardi 12-12 :	T.B.A. Halpaco 1	-	RBC disonais - WYMA BAIROLLE 1
mardi 19-12 :	BC De Westhoek	-	RBC disonais - WYMA BAIROLLE 1
lundi 08-01 :	RBC disonais - WYMA BAIROLLE 1	-	BC Mister 100 - Lier 1
lundi 29-01 :	Kon. Kortrijkse - Gulf 1	-	RBC disonais - WYMA BAIROLLE 1
lundi 05-02 :	BC Biljart Express 1	-	RBC disonais - WYMA BAIROLLE 1
lundi 12-02 :	RBC disonais - WYMA BAIROLLE 1	-	BC Herentals 1
lundi 19-02 :	RBC disonais - WYMA BAIROLLE 1	-	BC Quality - Zele 1
lundi 05-03 :	BC la Couronne 1	-	RBC disonais - WYMA BAIROLLE 1
lundi 12-03 :	RBC disonais - WYMA BAIROLLE 1	-	BC Lugo 1
lundi 19-03 :	RBC disonais - WYMA BAIROLLE 1	-	BC Quality - Zele 1
lundi 26-03 :	BC Deurne - Verheyen Graphics 1	-	RBC disonais - WYMA BAIROLLE 1
lundi 09-04 :	RBC disonais - WYMA BAIROLLE 1	-	T.B.A. Halpaco 1
mardi 17-04 :	RBC disonais - WYMA BAIROLLE 1	-	BC De Westhoek

La coupe d'Europe à Dison
Nous alignons pour la saison 2006-2007, deux équipes dans cette compétition devenue très populaire dans notre pays.
Notre première équipe disputera cet interclubs en 1° division (ayant remporté la compétition en 2° division la saison dernière). L'équipe 2 se maintient, elle, en 3° division.

Pour plus de renseignements, calendrier et résultats complets, visitez notre site Internet :
www.rbcdisonais.be

RBC disonais asbl
chalet de Bonvoisin
Av. Reine Elisabeth S/N
4820 DISON - 087/33.18.55

A la salle communale des Fêtes
Place Luc Hommel

Mercredi 25 octobre 2006 de 14 à 18 h

THE DANSANT RETRO



Musique : Jean et Pascal Herman
Goûter de 16 h offert - P.A.F. : 4 €.

Collecte annuelle des vieux papiers

Samedi 28 octobre 2006 - dès 9 h
Ramassage dans les rues
de l'ancienne commune de Dison
Organisée par la société de gymnastique
Les Volontaires de Dison

AGENDA D'OCTOBRE

QUAND		OU	QUI	QUOI
06-07/10/06	20 h	Andrimont village	Concorde	Théâtre : Les portes claquent
07/10/06	20 h	Cercle SJB Mont	Cie du Plat'ô	Théâtre : Le trésor de tante Agathe
10/10/06	19 h 30	Le Fenil	UCP	Eco : Iso. Liège Recyclé
11/10/06	14 h 30	Salle des Fêtes	CCD - Phodiac	Conf. Proj. Iles du Cap Vert
14/10/06	19 h	Cercle Mont	Volontaires	Souper Moules/Boulettes
14/10/06	20 h	Andrimont village	Concorde	Théâtre : Les portes claquent
15/10/06	13 h 30	Esplanade Libération	G. Zeyen	Promenade Guidée
16/10/06		rue de Dison	AC Dison	Foire aux Macarons
15/10/06	20 h	Ec. Com. Husquet	Comité de Parents	Bourse aux jouets
18/10/06	14 - 16 h	Salle des Fêtes	CCD	Petits Veinards Raphy
21/10/06	20 h	Salle des Fêtes	CCD	Concert S'Nana
22/10/06	11h	La Concorde Andrimont	Oeuvre Paroisiale St-Laurent	Restaurant «Automne»
22/10/06	15 h 30	La Concorde Andrimont	Ecole St-Laurent & Ste-Marie	Play-back
27/10/06	20 h	Eglise St-Remacle Verviers	La Cigale	Concert Mozart
31/10/06	17 h	Les Croisiers-Cité Espoir	CCD	Nuit des Petits Monstres
02/11/06	15 h	Eglise St-Fiacre	Groupe Prière Dison	Conf. Tim Génard
04/11/06	19 h	Cercle Mont	SJB	Souper Choucroute
10/11/06	18 h 30	rue Neuve 79	Volontaires	Lotto Quine